

GREZOLLES



N° 17
JANVIER 2013

Renseignements pratiques

Mairie : Tel : 04 77 62 57 00	Ecole : Grézolles : 04 77 62 57 90
Fax : 04 77 62 54 58	Souterron : 04 77 65 52 46
Mail : mairiegrezolle@wanadoo.fr	Saint Julien d'Oddes : 04 77 65 52 65
Site Internet : grezolles.fr	
Contact : site_internet@grezolles.fr	
Secrétariat ouvert au public :	Salle de SOVA : 04 77 62 54 19
- le mardi de 14h à 17h	
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h	
Permanence des adjoints : le samedi de 9h à 11h	

Correspondants presse :

La Tribune - Le Progrès :	Mme Maritchu CLEMENT	04 77 62 50 19
Le Pays Roannais :	Mme Françoise CLEMENT	04 77 62 57 61

Déchèterie intercommunale :

La déchèterie intercommunale est située sur la zone d'activités de Pralong à St Germain Laval et vous accueille :

Horaires d'été : Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
Le Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

Horaires d'hiver : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Le Samedi de 13h30 à 17h00

Gendarmerie de Saint-Germain-Laval :	04 77 65 00 37	Urgence : 17
SAMU Roanne :	04 77 72 24 00	Urgence : 15
Pompiers :		Urgence : 18
Trésorerie de Saint-Germain-Laval :		04 77 65 42 38
Service des Eaux de Saint-Germain-Laval (SAUR) :		04 77 65 40 33
Syndicat des Eaux de la Bombarde :		04 77 65 40 64
EDF (Montbrison) :		08 10 33 31 42
Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable :		04 77 65 48 75
	Fax :	04 77 65 57 72
Transports scolaires Ets ROCHETTE (Montverdun) :		04 77 97 42 97
Pompes Funèbres Ets COLOMBAT (St Germain Laval) :		04 77 65 43 34
Ambulances :	Ets GOUILLOUD Guy	04 77 65 43 10
	Ets LEROUX Christiane	04 77 65 43 46
Infirmières de Saint-Germain-Laval :		04 77 65 54 73

Commerçants :

Epicèrie, dépôt de pain Ets FOURNIT :	04 77 62 58 80
Bar, tabac, presse "LE BAR DE GREZOLLES" :	04 77 62 57 93
Matériaux Sarl SITERRE :	04 77 62 57 72
Négoce de bestiaux SAS CLEMENT Frères :	04 77 62 57 79
Portes et automatismes Ets DOITRAND :	04 77 66 41 20
Vente directe de viande bovine GAEC DE LA PATOUZE	06 70 01 30 77

Artisans :

Plomberie, chauffage, Energies Nouvelles Sarl LOUVET :	04 77 62 55 84
Garage PONCET :	04 77 62 57 01
SYTEC AUDIO Ets THIMONIER :	09 50 73 04 55
Entr. PALABOST Sylvain :	04 77 62 58 11

Accueil touristique :

Restaurant "Le Georget" :	04 77 62 56 52
	09 77 30 96 09

Sommaire

Sommaire.....	1
Mot du maire.....	2
Mairie :	
1 – Budget.....	3
2 – Travaux en cours / en projet.....	5
3 – Etat civil / Bébés de l'année.....	9
4 – Informations :	
- Mairie.....	11
- Ordures ménagères.....	13
- Etude aménagement de bourg.....	15
CCVAI :.....	19
Vie à Grézolles :	
2 – Nouveaux habitants.....	21
3 – RPI Grézolles / Souternon / Saint Julien d'Oddes.....	23
4 – Cela s'est passé cette année.....	24
5 – Grézollois à la Une... ..	30
Ronde des associations :	
1 – FNACA.....	32
2 – Sou des écoles.....	33
3 – Chasse communale	34
4 – Donneurs de sang	36
5 – Club de l'Amitié.....	37
6 – Elan Val d'Aix.....	39
7 – Comité des fêtes.....	40
8 – FA Classards.....	41
9 – J'AIM FOOT.....	42
10 – AGAP.....	43
Culture et patrimoine :	
1 – Les métiers d'autrefois : le maréchal – ferrant.....	46
2 – Notre chère énergie !.....	50
3 – A vous de jouer !	54

Le Mot du Maire

Depuis plusieurs années, nous sommes engagés dans une démarche de requalification de bourg, démarche qui consiste en fait, tout simplement, à se mettre en accord avec le Conseil Général pour établir une programmation précise de travaux sur 3 ans (période de 3 ans d'ailleurs renouvelable pour une autre programmation ultérieure).

Le mois de juillet 2012 a enfin vu la signature de ce contrat. Mais signature de contrat ne veut pas dire parcours terminé : il a, en effet, fallu repartir en montage de dossiers pour obtenir concrètement les subventions correspondant à nos projets. C'est donc l'année 2013 qui verra fleurir plusieurs chantiers sur la commune : assainissement, voirie, aménagement paysagé et, bien sûr, commerces.

De quoi animer la commune et peut-être optimiser le fonctionnement de notre bar-tabac qui va connaître, également en 2013, un nouveau départ.

Voir baisser le rideau de ce lieu de vie a, en effet, beaucoup perturbé l'année 2012 : depuis de trop longs mois, notre centre bourg est bien calme. Les Grézollois errent, et ce plus particulièrement le dimanche matin, comme des âmes en peine. Impossible de « tailler la bavette » sans la traditionnelle « table ronde » qui, pendant des décennies, a recueilli des confidences et échanges si conviviaux.

La mairie s'est beaucoup impliquée dans cette affaire. Les rebondissements ont été nombreux. Mais enfin, autour du 1^{er} février, les portes de l'établissement devaient à nouveau s'ouvrir sur un local rénové. Les membres de l'équipe municipale ont fait le choix de laisser un peu d'argent dans l'affaire, mais il a semblé judicieux de favoriser le maintien de la vie en centre bourg au risque de différer une réhabilitation de voirie ou autre chantier moins urgent. Cadre rénové mais également accueil par une toute nouvelle gérante qui redonnera vie à l'appartement situé au-dessus du commerce. Il sera bien sûr de la responsabilité de chacun de nous de participer à sa réussite professionnelle.

Même si la période actuelle est économiquement difficile, même si nous ne savons toujours très bien ce qu'il adviendra de nos finances communales (quels efforts va-t-on demander aux collectivités territoriales dans les prochaines années ?), c'est donc sur une note d'optimisme que je vous présente 2013 tous mes vœux de bonheur et, bien sûr, de bonne santé.

**Le maire
Françoise Clément**

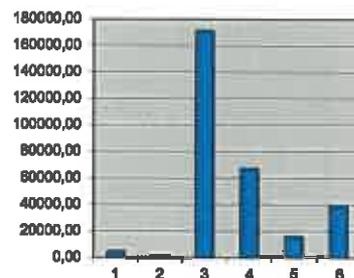
Budget primitif 2012

3

Fonctionnement :

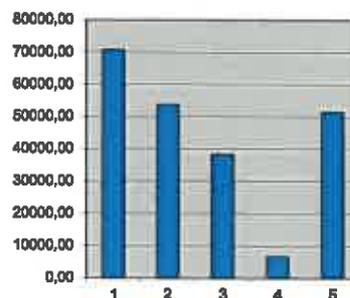
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	70608,00	23,5
Charges de personnel -2-	53780,00	17,9
Autres charges de gestion courante -3-	38318,82	12,7
Charges financières -4-	6604,30	2,2
Virement à la section investissement -5-	51459,90	17,1
Amortissement subvention SIEL -6-	56150,65	18,7
Atténuations de produits -7-	23795,00	7,9
TOTAL	300716,67	100,0



RECETTES

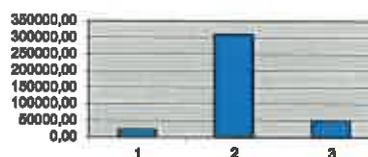
Atténuation de charges -1-	5000,00	1,7
Produits de service -2-	1100,00	0,4
Impôts et taxes -3-	170936,00	56,8
Dotations et participations -4-	67283,00	22,4
Autres produits de gestion courante -5-	16000,00	5,3
Excédent antérieur reporté -6-	39397,67	13,1
Produits exceptionnels -7-	1000,00	0,3
TOTAL	300716,67	100,0



Investissement :

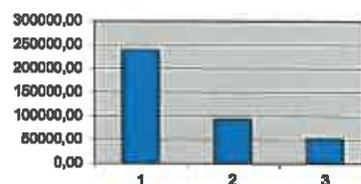
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	22854,44	6,0
Immobilisations en cours -2-	310540,15	81,1
Solde d'exécution reporté -3-	49326,38	12,9
TOTAL	382720,97	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	238688,07	62,4
Subventions d'équipement -2-	92573,00	24,2
Virement de la section fonctionnement -3-	51459,90	13,4
TOTAL	382720,97	100,0



Un peu plus de détails...

Document établi à partir du budget prévisionnel 2012 réalisé en mars/avril 2012. Certaines données ont donc pu être modifiées depuis.

Section investissements :

Financièrement parlant :	
Dépenses	382720.97
dont	
Emprunts (Remb. Part capitale)	22854.44
Immobilisations corporelles	0.00
Immobilisations en cours	310540.15
Solde d'exécution reporté	49326.38
Recettes	382720.97
dont	
FCTVA	1351.00
Excédents de fonct. capitalisés	237337.07
Subventions	92573.00
Virement à la section fonct.	51459.90

Requalification du bourg

Dépenses	90000.00
Recettes*	37710.00

Voire 2012 :

Dépenses :	59280,00
Recettes* :	28400,00

Opérations financières :

Dépenses	22854.44
dont	
Emprunts divers	22854.44

* : subventions du département

Section investissements et fonctionnement :**SPANC (Assainissement Non Collectif) :**

Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 1000 €

Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 162762.67 €

Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 13035.60 €

CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à 1699.28 €

Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 4157.38 €

Travaux, projets...

Voirie et Assainissement

Renforcement des bas-côtés du chemin des Mines.
Chantier réalisé par l'entreprise Rémy Chaux.
 Depuis quelques temps déjà, le Chemin des Mines présentait un risque d'effondrement : rongé par l'écoulement des eaux de surface, il voyait peu à peu sa largeur s'amenuiser et présentait un danger d'éboulement. Un enrochement a donc été positionné en bordure de la propriété de Monsieur Henri Bourdelin,
 Il est prévu de reproduire le même enrochement l'an prochain en bordure du pré de Monsieur Moulin.



Montée de la Chaux

Elle aurait dû être terminée en 2012. Mais nos projets ont connu quelques bouleversements. Le Syndicat de la Bombarde a décidé de profiter de notre chantier pour changer la grosse canalisation d'eau qui emprunte en souterrain la Montée de la Chaux.

Le projet s'est donc révélé plus important et surtout plus long à établir que prévu. Il a nécessité une procédure « MAPA » (Marché à Procédure Adaptée).

Ce projet s'élève à

- 69601,17 € HT pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement, part de la commune, avec une plus-value éventuelle de 4750,20 € HT

- 40407,41 € HT pour le SIE La Bombarde.

Il est aidé, pour la part communale, par une subvention du Conseil Général au titre de la voirie : 15701 €.

Comme il concerne également le poste « Assainissement », il est aidé par le Conseil Général pour une aide « gestion des eaux usées » à hauteur de 16800 € et par l'Agence de l'Eau, à hauteur de 14802,87 €.

Une aide de Monsieur Yves Nicolin, sur son enveloppe parlementaire, à hauteur de 5200 € est également attendue.

Les notifications de ces aides ont mis un peu de temps à nous parvenir, ce qui explique le retard pour la réalisation des travaux.

Début des travaux : ils auraient dû débiter le 3 décembre 2012, mais suite à un petit souci de santé du chef de chantier, le démarrage du chantier est reporté au 7 janvier 2013.

Bureau d'études : F2i – Entreprise retenue : Eiffage

Autres travaux :

Les chemins ont été visités par la commission voirie. De l'enrobé a été écarté par l'employé communal, M. Thévenet.

Un chemin a été réhabilité à l'occasion d'une randonnée VTT.

L'élagage a été réalisé par l'entreprise Palabost de Grézolles.

Aménagements divers

Le Grand Essart

L'entrée de Grézolles côté Saint Just en Chevalet a été améliorée.

La Place du Grand Essart (est-ce que ce sera son nom définitif ?) a été nettoyée et redessinée sous la houlette de M. Georges Bonnefond. Le tracé de la voie a été modifié afin d'améliorer la visibilité dans un secteur dangereux et de plus en plus utilisé. Le gazon semé à l'automne a rapidement fait une belle étendue verdoyante. Quelques arbustes bas ont été plantés.

L'enrobé de la nouvelle voie sera réalisé en 2013.

L'enrobé de l'ancienne voie sera enlevé et le gazon sera étendu.



Bâtiments et biens communaux

L'école

Le jardin a été modifié sur la demande de l'enseignante. Il se présente désormais sous forme de « carrés de plantation ».

Un tracé a été fait au sol, dans la cour, par l'employé communal.

Le tableau interactif a été « descendu » pour être adapté en hauteur aux enfants de la classe, plus jeunes cette année.

Les lettres « ECOLE PUBLIQUE » réalisées par les élèves en juin 2012 ont été fixées sur la façade.

L'isolation sera renforcée par la pose de laine de verre dans la cage d'escalier du grenier.

Un projet de thermostat est à l'étude pour limiter la consommation de gaz encore trop importante dans ce bâtiment.



Ancienne cure

Les travaux de réhabilitation du F1 sont enfin terminés.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Alpes Bourgogne pour la consolidation de la poutre et, Olivier Merle pour la remise en état plafond, murs, sol. L'appartement est loué depuis le 21 novembre.



Achat de biens

Madame Murielle Gerin, propriétaire du bar tabac presse, a mis son fonds de commerce en vente. Elle a dû fermer provisoirement son établissement pour raisons de santé le 30 mars 2012.

Consécutivement, Monsieur Jouselin, propriétaire des murs, a décidé de vendre une partie de ses biens sur Grézolles. La commune s'est portée acquéreur des murs de l'ancien hôtel abritant le bar, des dépendances correspondantes, du garage jouxtant l'église et du terrain situé en dessous de la chapelle pour la somme de 50000 €.

Aucun client ne s'étant présenté pour l'achat du fonds de commerce, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, ont décidé d'acheter ce fonds pour un montant de 16 000€ et d'y installer un gérant (dans le cadre d'une gérance libre). Le projet est arrivé presque à son terme, mais des acheteurs se sont présentés auprès de Madame Gerin et se sont finalement portés acquéreurs du fonds de commerce. Nous sommes désolés pour le gérant proposé par la commune qui s'était beaucoup investi dans ce projet, mais sommes heureux d'accueillir Monsieur et Madame Chevalier sur notre commune. Deux de leurs enfants seront d'ailleurs scolarisés sur le RPI, sur le site de Grézolles.

En tant que propriétaire des murs du commerce, la commune a décidé de procéder à quelques travaux : changement des fenêtres du bar, de la cuisine, de la salle de bain et d'une fenêtre à l'étage pour apporter un peu d'isolation, transformation de la fenêtre donnant sur la rue du Père Lachaise en porte accessible, (un projet de terrasse pourrait d'ailleurs voir le jour de ce côté.), création d'un WC intérieur également accessible, « rafraîchissement » de la salle du bar, reprise complète de l'électricité, quelques aménagements à l'étage : salle de bain,

Entreprises retenues :

Maçonnerie : L. Rathier, Crémeaux

Electricité : T. Dégoutte, St Georges de Baroille

Plâtrerie peinture : O. Merle, St Germain Laval

Plomberie : Entreprise Louvet, Grézolles

Le Conseil Général participe à hauteur de 25% sur une somme subventionnable de 35000€ (incluant une estimation de l'achat de la partie commerce et une grande part des travaux.)



Travaux programmés...

Depuis 2, voire 3 ans, l'équipe municipale travaille sur un projet d'aménagement de bourg. Les démarches ont été longues. Des projets ont dû être différés (budget oblige), d'autres, modifiés. Mais un accord a été enfin trouvé et le fameux COCA (Contrat Communal d'Aménagement de bourg) a été signé en juillet 2012. Il nous garantit l'aide financière du Conseil Général sur une programmation bien définie et ce, sur 3 ans.

**2012 : Montée de la Chaux: Mise en séparatif des réseaux Eaux Usées Eaux Pluviales
Changement de la canalisation d'eau (SI La Bombarde)
Pose d'un nouvel enrobé avec présence d'un caniveau central.**

Réhabilitation du bar tabac presse

2013 : Fin des travaux de la Montée de la Chaux

Fin des travaux du bar tabac presse avec probablement création d'une petite terrasse

Voirie : rue du Grand Essart : de la « Place du Grand Essart » qui sera terminée à la sortie sur la RD26.

Sécurisation de l'entrée côté St Germain Laval : bandes rugueuses, marquages au sol, panneaux,...

Positionnement de quelques panneaux sur des points repérés comme dangereux

Création d'un plateau traversant surélevé entre l'école et l'église

Accessibilité de l'école et de l'église

Création d'un parking derrière la mairie avec sécurisation du virage de la RD26

Bien sûr entretien régulier du village

Il conviendra également de se positionner sur les travaux nécessaires sur l'église.

La suite de la programmation intègre la rue du Père Lachaise et celle de la Mairie (avec réajustement des réseaux Eaux Usées Eaux Pluviales et dissimulation des réseaux secs – électricité et Télécom- dans le secteur de l'ancienne mairie), la petite place entre ces 2 rues, la Place du Château.

Nous espérons que le budget des collectivités territoriales sera maintenu à un niveau qui nous permette ces réalisations, d'autant plus que quelques sujets de frais supplémentaires se profilent à l'horizon: augmentation de la semaine scolaire, d'où frais de fonctionnement supplémentaires et coût d'activités supplémentaires si la 6^{ème} heure quotidienne revient à la charge des communes. Mais, à l'heure de l'écriture de ce bulletin, le cadre officiel n'est pas fixé et il est encore un peu tôt pour mettre en place un fonctionnement concret.

Etat civil 2012

Naissances :

VESSILER Isaac né le 29 janvier à Roanne
GAUDARD Timéo né le 20 février à Roanne

Mariage :

Sandrine NABONNAND et Jean-Philippe MARIN le 21 juillet à Grézolles
Alexandrine PARISSSE et Arnaud BARAY le 25 août à Grézolles

Inhumations :

BONHOMME Raymond	décédé le 22 janvier à Lyon
CHAPUIS Gérard	décédé le 16 mars à Lyon
PACQUELET Marie-Louise	décédée le 21 mars à Saint Etienne
JOANDEL Marie-Louise	décédée le 28 mars à Saint Martin La Sauveté
RONZIER Thérèse	décédée le 20 avril à Roanne
SUEUR Lucien	décédé le 7 juillet à Roanne
ETARD Anne	décédée le 12 août à Roanne
MARCHAL Laurent	décédé le 26 août à Grézolles
ROZANSKI Marie-Josèphe	décédée le 25 septembre à Grézolles

Les bébés de l'année...

Oubli 2011...

Je m'appelle Illana, je suis née le 10 mars 2011. Ma grande sœur se prénomme Maëlia, mon papa Cédric Lenoir, célèbre fromager à Montbrison et ma maman Lise Délescot. Depuis l'année dernière, j'ai grandi, j'ai maintenant presque 2 ans et mes parents disent que je suis très sage.





Installés depuis septembre 2011 aux pavillons d'Aix, Mlle Laetitia JAPPAIN et M. Lionel GAUDARD sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils **Timéo**, né le 20 février 2012 à Roanne. Cette petite famille déménagera probablement en 2013 dans leur nouvelle maison à Soutemon.

Ils se sont dit oui...



Samedi 21 juillet, en mairie, accueillis par le Maire Françoise Clément et entourés de l'affection de leurs familles et amis, **Sandrine Nabonnand**, employée commerciale et **Jean-Philippe Marin**, monteur régleur en plasturgie, ont échangé leurs consentements. Ils sont installés aux portes de Grézolles avec leurs 3 enfants, Coline, Laura et Pierrick, ravis de participer à cette cérémonie. Chacun était accompagné d'un témoin: Nicolas Doitrand, directeur technique pour Monsieur, et Marie-Ange Vernin, agent social, pour Madame. La quête, d'un montant de 102,24 €, a été réalisée au profit du Sou des Ecoles.

C'est en mairie de Grézolles le samedi 25 août qu'ils se sont dit oui avant de partager à Bussy une cérémonie religieuse originale et chaleureuse. **Arnaud Baray**, conducteur de travaux paysagiste a épousé **Alexandrine Parlsse**, infirmière, pour le pire ... et surtout le meilleur ! Ils étaient entourés de leurs amis et de leur famille au sein de laquelle se trouvaient les restaurateurs du "Georget" à Grézolles... les parents du marié ! Devinez qui a pris en main l'intendance du repas de noces ?... pour le plus grand plaisir de tous, parfois venus de loin, Alexandrine ayant de la famille en Espagne et en Italie !



Horaires d'ouverture de la mairie :

Les jours et horaires d'ouverture ont été modifiés de la manière suivante :

- Les mardis de 14h à 17h
- Les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Une permanence est assurée les samedis de 9h à 11h par le maire et les adjoints

Recensement militaire :

A partir de 16 ans, dans le mois suivant la date d'anniversaire, tous les jeunes (filles ou garçons) doivent obligatoirement se présenter en mairie avec un livret de famille ou une carte d'identité.

Inscription sur les listes électorales :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans ou si vous avez déménagé au cours de l'année 2010, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité.

Poubelles :

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères est effectué au porte à porte les mardis soirs ; pour le confort de tous, aucun dépôt n'est admis sur la commune et **un container individuel est obligatoire**. Si vous désirez acquérir un container, vous pouvez vous signaler en mairie, des achats groupés peuvent être organisés avec la Communauté de Communes.

Des containers pour le tri sélectif des déchets sont à votre disposition sur la place de la mairie, nous demandons à tous de bien respecter les consignes indiquées sur chaque container et de laisser propre les abords. **Il est demandé aux personnes qui stationnent leur véhicule sur la place, de ne pas se garer trop près de ces containers afin de ne pas gêner ceux qui déposent les déchets et le camion de ramassage.**

Stationnement :

Il est rappelé qu'il est interdit de stationner de façon permanente sur les trottoirs. Notre route départementale qui traverse le village est très fréquentée et il est dangereux pour les passants de devoir se déporter sur la chaussée. **Le secteur le plus dangereux se situe dans le virage, aux abords du garage Poncet.**

En attendant un aménagement plus global du bourg, merci de respecter ces consignes.

Une vie n'a pas de prix !

Extraits d'actes d'état civil (Naissance, mariage, décès,...)

La demande doit être adressée auprès de la Mairie du lieu d'enregistrement de ces actes.

Demandes de Carte d'Identité ou de passeport :

1) Documents à fournir :

- 2 photos d'identité (faites par un photographe)
- 1 extrait de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance)
- 1 justificatif de domicile (ex : quittance EDF, EAU,...)
- Livret de famille

2) Lieu de demande :

- Carte nationale d'identité : mairie de Grézolles
- Passeport international électronique : mairies habilitées (Roanne, Feurs, Balbigny, Boën...)

Tarif location salle J.L. PRAS

	Saison estivale (01/05 – 31/10)	Saison hivernale (01/11 – 30/04)	
Réunions : Assoc. ext. à la commune	30€	40€	En cas d'utilisation régulière, un forfait peut être étudié
Soirées : Associations de la commune ou ext. – Particuliers	60€	80€	

→ **Utilisation gratuite pour les réunions des associations de la commune**

Nota: Ces tarifs ont été révisés par délibération du conseil municipal du 17 novembre 2011 à compter du 1^{er} janvier 2012. Les cas exceptionnels non prévus sont étudiés par le Maire. Le règlement de la location s'effectue par chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public. Un chèque de caution de 150 € est demandé à la remise des clefs. Le règlement est disponible en Mairie et est affiché dans la salle.

Merci de bien vouloir régler le thermostat (température minimale) en sortant de la salle.

La Mairie informe les présidents d'associations que 2 compteurs forains sont disponibles sur la Place du Village et Rue du Père Lachaise. Une demande devra être formulée en Mairie 1 mois avant les manifestations.

Un lieu d'accueil parents/enfants... La matinée des Tout-Petits

Depuis 2009, une équipe médico-sociale du Conseil général a mené une action « animation itinérante » sur trois communes de votre canton, pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un de leur parent ou grand-parent.

A la rentrée 2012, cette animation se poursuit sous l'appellation « La matinée des Tout-Petits ». Elle a lieu désormais le vendredi matin au Relais des Assistants Maternels de St Germain Laval, dans les locaux de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, 28 rue Robert Lugnier.

Ce lieu convivial a plusieurs objectifs : offrir à l'enfant un espace de jeux pour lui permettre de grandir dans ses apprentissages, de l'aider à aller à la rencontre d'autres enfants pour se socialiser et se préparer à la scolarisation.

Les ateliers sont animés à l'aide de supports tels que le jeu, la musique, les livres, les comptines. Ces temps permettent au(x) parent(s), grand(s)-parent(s), de se rencontrer, d'échanger, de jouer avec les enfants. De plus, sur le premier semestre 2013, une orthophoniste et une psychomotricienne interviendront lors de plusieurs séances et seront à disposition des familles pour répondre à leurs questions concernant l'éveil et le langage de leur enfant. Ces animations sont anonymes. Dans le cadre horaire proposé, chaque parent peut venir et repartir à l'heure qu'il veut. L'équipe d'animation vous attend et reste à votre disposition pour tout renseignement au 04 77 23 24 16.

Pluviométrie à Grézolles de novembre 2011 à octobre 2012 (en mm) :

Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mal	Juin	Juil	Août	Sept	Oct
56	126	39	11	30	100	104	91	86	80	59	54

Rappels...

Divagation des chiens (arrêté du 5 novembre 2012)

- Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.
- Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.
- Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

Ecobuage

Compte tenu du risque lié à l'usage du feu en pleine nature, il est opportun de rappeler les dispositions applicables dans le département de la Loire.

Tout feu est **strictement Interdit**. La règle générale est l'interdiction, pour les personnes non propriétaires, de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisement, maquis et landes durant toute l'année.

En revanche, seuls les propriétaires ou ayant droit peuvent procéder à des incinérations de végétaux sur pied ou de rémanents (branches mortes) à l'intérieur ou à moins de 200 m des bois, forêts, plantations, reboisements, landes du **1^{er} mal au 30 juin** et du **1^{er} octobre au 28 février**.

Toutefois, **une déclaration doit être adressée en mairie 5 jours francs avant le début des travaux de brûlage**.

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Ces produits doivent être déposés en déchetterie.

Ordures ménagères : la cure d'amaigrissement s'amorce-t-elle ?

Nous ne connaissons pas encore les chiffres définitifs de l'année 2012, par contre le rapport annuel 2011 de traitement des déchets est globalement encourageant.

Les quelques chiffres suivants concernent les 14 communes de notre canton, soit une population globale de 5783 personnes.

Chaque chiffre correspond au nombre de kg de déchets par habitant durant l'année 2011 :

- Ordures ménagères : 235.81 kg/hab soit une petite baisse de 8.23% par rapport à 2010 (256.97 kg/hab)
Ceci représente **47.46 % des tonnages de déchets produits sur le canton.**
- Encombrants : 35.03 kg/hab soit une stabilité par rapport à 2010 (35.18 kg/hab)

Rappel : les ordures ménagères et les encombrants ne sont pas revalorisables et donc enfouis.

- Dépôts en déchèterie :
 - Gravats : 50.72 kg/hab
 - Ferrailles, déchets verts, carton, bois etc : 104.05 kg/hab

Sommes-nous vraiment conscients du poids des déchets que nous jetons ?

Faisons une simple addition :

- Ordures ménagères :	235.81 kg
- Encombrants :	35.03 kg
- Gravats :	50.72 kg
- Ferrailles, déchets verts... :	104.05 kg
	<u>Solt 425.61 kg/hab</u>

Epoustouflant, n'est-ce pas ???

Ce sont des chiffres : chacun peut les interpréter et les commenter à sa guise ; bien sûr, dans ces chiffres, sont comptabilisés les déchets des artisans... Mais leurs déchets, ne sont-ils pas le fruit des travaux que nous leurs commandons ?

Au terme de la lecture de ce rapport, le comparant à celui de 2010, nous constatons :

- Une diminution du tonnage des ordures ménagères de 8.23 %,
- Une augmentation des tonnages collectés en déchèterie de 28.26 %,
- Une augmentation de la fréquentation de la déchèterie de 7.05 %,
- Un coût du service évalué à 60 €/hab dont 70 % pour les ordures ménagères et les encombrants,

- Le taux de revalorisation des déchets est de 34.96 %, il devra atteindre 35 % en 2012, et 45 % en 2015 (conformément au Grenelle de l'environnement).

En bref, nous sommes en bonne voie, mais nous devons encore réduire les déchets ultimes qui partent à l'enfouissement et continuer à trier...

Trier, trier, trier... ah oui si nous en parlions !!!

Sommes-nous vraiment rigoureux lorsque nous déposons nos déchets aux points d'apport volontaire ?

Comparons 2011 à 2010 :

- Le verre : + 3.18 % soit 34.18 kg/hab. Bien !
- Les journaux/revues : - 1.14 % soit 24.14 kg/hab. Léger recul !
- Les emballages ménagers : + 10.8 % soit 9.2 kg/hab. Très bien !

A noter que la collecte des emballages ménagers augmente mais sa qualité se détériore ! Sur 9.2 kg collectés, environ 16 % sont des refus de tri, ramenant ainsi le poids des déchets recyclés à 7.6 kg/hab. L'entreprise qui trie ces déchets impute au canton le coût d'enfouissement des refus de tri. En novembre 2011, la communauté de communes du Val d'Aix et Isable a adressé à chaque habitant des consignes de tri. A chacun de nous de s'y référer et de les respecter. Depuis l'entrée en vigueur du règlement de collecte des déchets ménagers en date du 1^{er} septembre 2012, le personnel chargé de la collecte des ordures ménagères contrôle le contenu de nos poubelles. Si le contenu ne correspond pas au règlement depuis le 1^{er} novembre 2012, elles ne sont plus collectées ainsi que les sacs posés à côté des conteneurs.

En résumé, réduisons nos déchets, trions mieux, respectons les règles, notre porte-monnaie s'en portera que mieux et surtout notre planète !!!

Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} septembre 2012, le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés adopté sur la Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable est en vigueur.

Depuis cette date, les bacs contenant des déchets valorisables, recyclables, récupérables en déchèterie, ou des ordures ménagères en vrac dans les bacs, tout comme les sacs seuls posés à côté des bacs, **ne sont plus collectés**.

Pour rappel, les **dépôts sauvages** (sacs plastiques, cartons, sacs d'ordures ménagères,...) au pied des conteneurs de tri sélectif ou dans un lieu public sont interdits et passibles d'un **forfait de nettoyage de 100 €**.

COntrat Communal d'Aménagement (COCA)

Il a été établi entre

- le Département de la Loire, représenté par son Président, Monsieur Bernard Bonne, agissant en vertu d'une délibération de la Commission Permanente du 16 juillet 2012
- la Commune de Grézolles, représentée par son Maire, Madame Françoise Clément, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2012.

Ce contrat constitue un engagement réciproque et pluriannuel entre la Commune et le Département. Il s'appuie sur la définition d'un programme de réalisation, d'un calendrier prévisionnel des réalisations et d'une enveloppe prévisionnelle d'intervention du Département.

Ce contrat est conclu pour une période de 3 ans à compter de sa notification.

Programme et calendrier prévisionnel des réalisations en enveloppe prévisionnelle mobilisable d'aides financières du Département de la Loire

Nature de l'opération	Echéancier
Sécurisation de l'entrée du bourg RD1 côté St Germain Laval	2012
Entrée du bourg RD1 au niveau du garage	2012
Sécurisation entrée bourg côté St Just en Chevalet (espace vert)	2012
Espace vert autour de la mairie	2012
Maintien commerce (bar)	2012
Sécurisation de la RD1 au droit de l'école	2013
Entrée du bourg RD26 côté St Martin la Sauveté (ligne COCA et Amendes de Police)	2013-2014
Parking de la Mairie	2013
Place pavés béton	2013
Réfection de l'église	2013
Place du Château	2013
Requalification de la rue de la Mairie (RD 26)	2014
Sécurisation entrée bourg côté St Just en Chevalet	2015

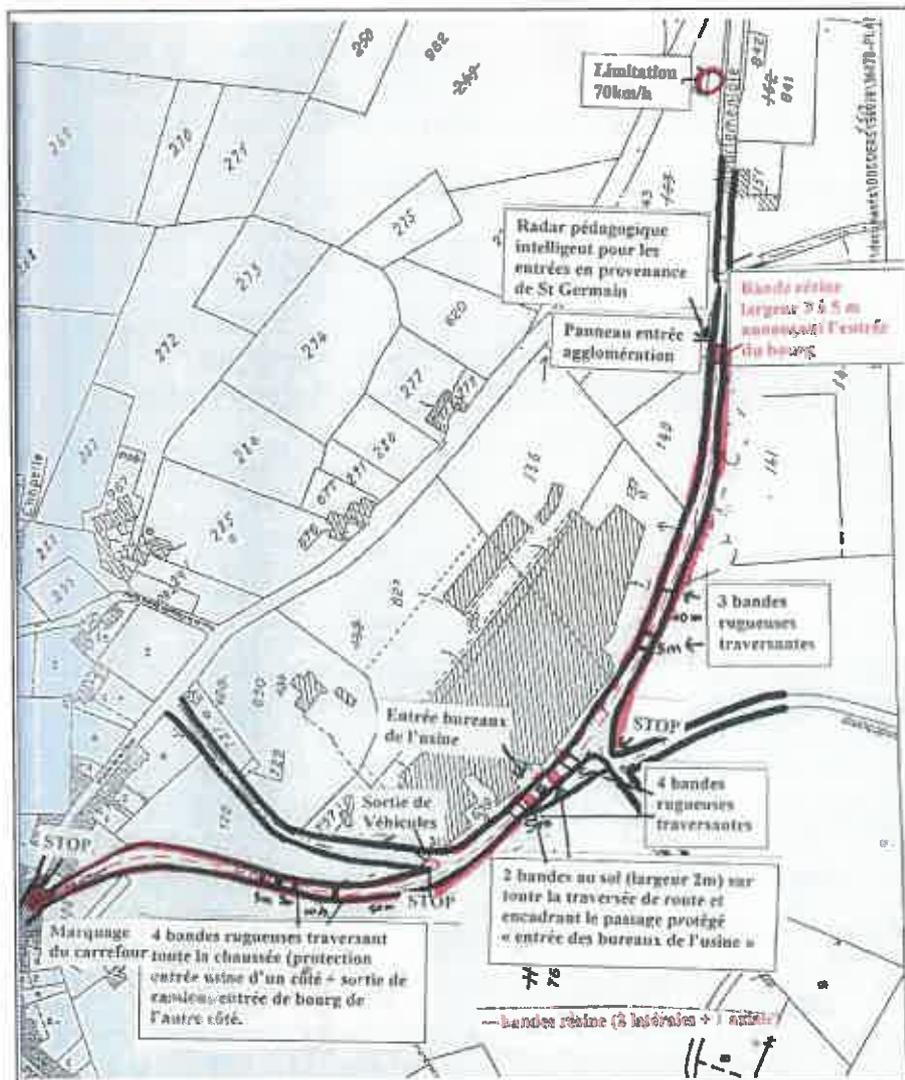
Cette programmation est retenue par le Conseil Général en fonction des possibilités de ses lignes budgétaires. Certains travaux seront regroupés dans le temps pour être adaptés à la logique du terrain et à notre propre budget. Les actions prévues pour 2012 ne verront le jour qu'en 2013, suite aux délais nécessaires pour établir les dossiers de subvention et recevoir les résultats des passages en commissions avec impossibilité de commencer les travaux avant l'accord desdites commissions.

A noter que la démarche « COCA » n'inclut pas les travaux d'assainissement et de voirie prévus en parallèle.

Enveloppe prévisionnelle de participation financière du Conseil Général : 293404,72 € dont 26540,22 € sur la ligne COCA.

Plus en détails...

Sécurisation de l'entrée de bourg RD1 côté St Germain Laval + Entrée du bourg au niveau du garage → printemps 2013



Une série de 11 bandes rugueuses sera répartie sur le site en respectant la distance de 100 m de toute habitation pour éviter les nuisances sonores).

Un marquage au sol avec résine sonore (vibrations à l'intérieur du véhicule et non sonores pour les riverains) balisera les voies.

Un marquage plus accentué est également prévu pour protéger l'entrée des bureaux de l'usine.

Un panneau de limitation à 70 km/h sera implanté en amont du panneau d'agglomération.

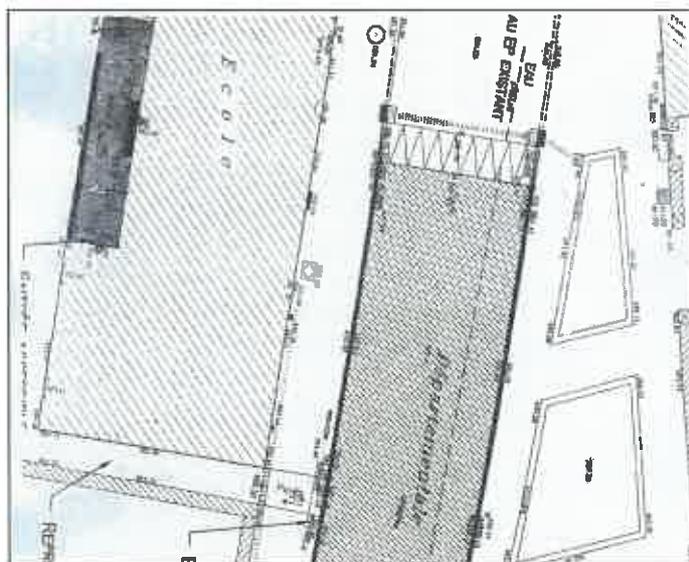
Le panneau d'entrée d'agglomération sera renforcé par un radar pédagogique.

Différents panneaux « STOP » ou « Cédez le passage » seront installés en différents « Points Noirs » de la commune.

Proposition d'aide du Conseil Général :

Projet	Coût HT du projet (montant subventionnable)	Taux d'intervention	Subvention prévisionnelle	Guide des aides
Entrée de bourg	11 900,00€	57,3 %	6 818,00€	Amendes de Police

Aménagement de sécurité de la RD1 au droit de l'école

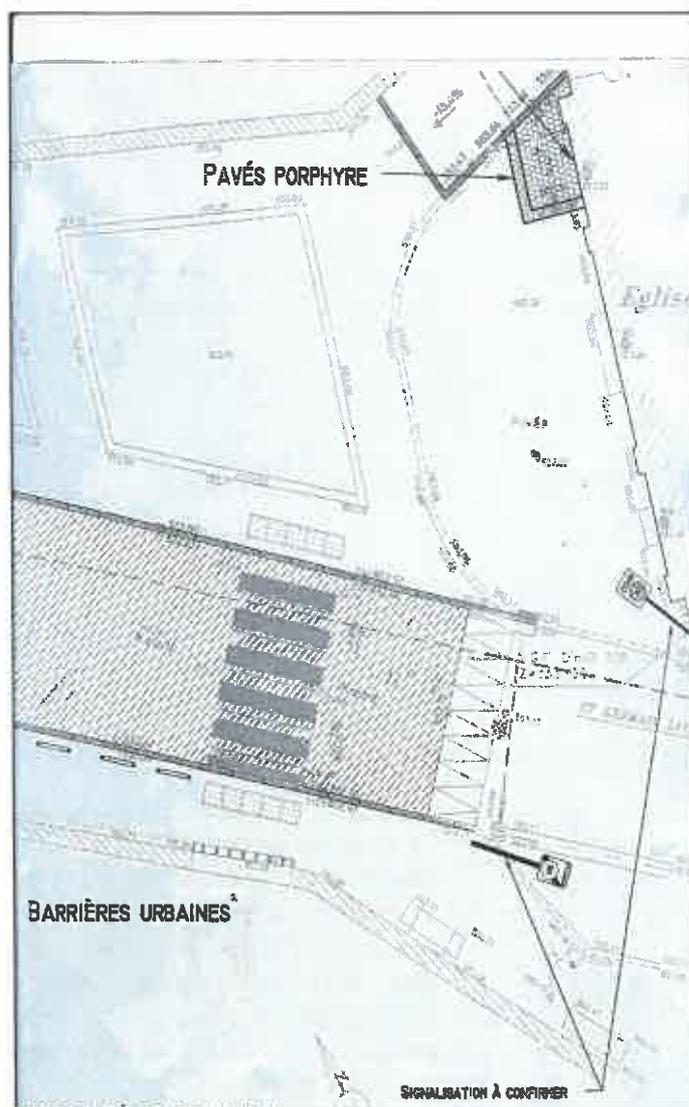


Création d'un plateau traversant devant l'école :

- pour ralentir les véhicules en centre bourg
- créer un trajet accessible place de l'église/école
- positionnement de barrières sécuritaires devant l'école

Création d'une rampe au droit de l'entrée de l'école :

- mise en accessibilité des bâtiments publics obligatoire pour 2015.



Création d'une rampe au droit de la porte d'entrée côté gauche de la façade principale de l'église :

- mise en accessibilité des bâtiments publics obligatoire pour 2015

Estimatif :

Aménagement d'un plateau traversant sur la RD1 :

- 48400,00 € HT (montant incluant levés topographiques et Mission de Maîtrise d'œuvre)

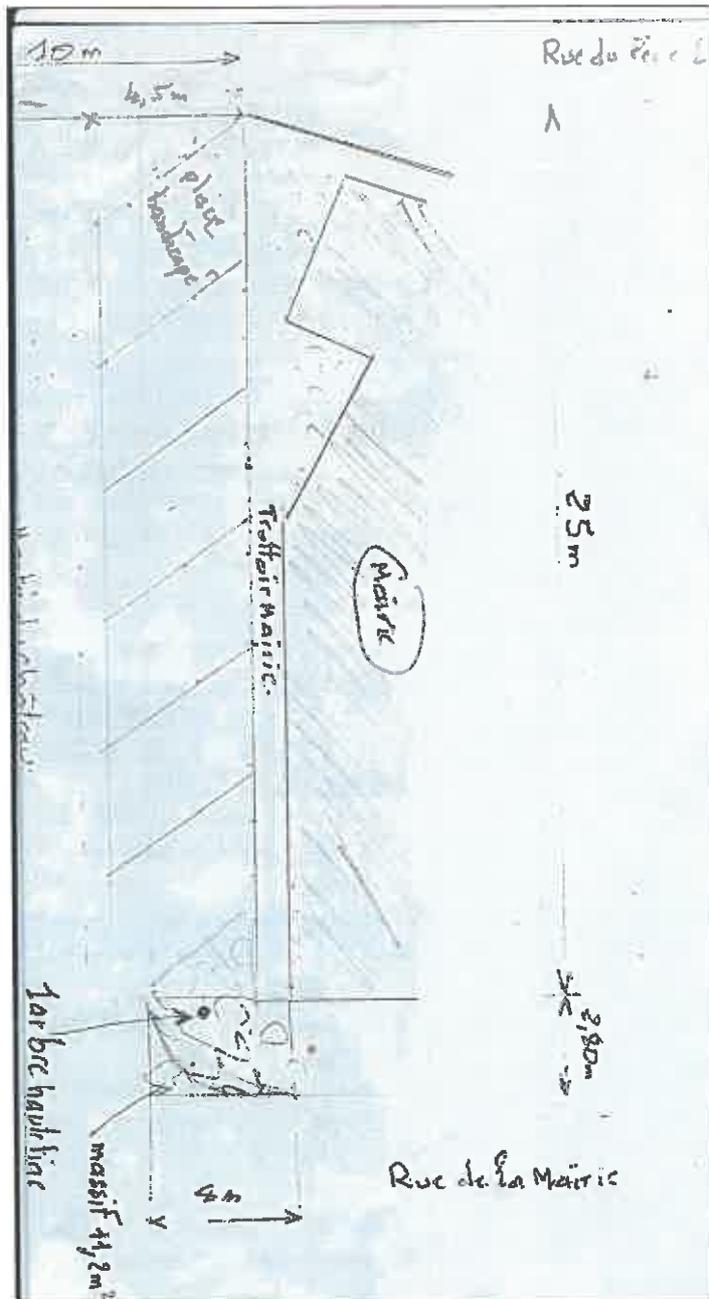
Subvention attendue : 57,3%
(ligne Petites Opérations de Sécurité)

Mobilier urbain sur le plateau traversant + rampes au droit de l'école et de l'église :

- 17100,00 € HT (montant incluant levés topographiques et Mission de Maîtrise d'œuvre)

Subvention attendue : 28,65%
(Ligne COCA)

Parking derrière la mairie



Le virage situé à l'angle de la mairie est dangereux. Beaucoup de véhicules ne suivent pas le tracé de la RD26 et filent tout droit en direction du château, coupant la route aux véhicules prioritaires en provenance du bourg. Un massif sera implanté pour clarifier l'accès au bourg. A l'arrière de ce massif un parking sera matérialisé. La chaussée sera reprise avec gestion des eaux pluviales.

Devis estimatif : 13756,03 € HT
 Subvention possible : 57,3% (aide du Conseil Général sur la ligne Amendes de Police)



Rue du Grand Essart



Le nouveau tracé de l'accès à la rue du Grand Essart sera officialisé. L'enrobé de l'ancien tracé sera enlevé et l'espace gazon agrandi. Le retour sur la RD26 sera retravaillé (pente, sécurisation accès, gestion des eaux pluviales, probablement places de stationnement et réserve incendie).



Zoom sur quelques actions phares de la CCVAI

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE MULTI SITES

Les travaux de construction démarrent sur le site de St Germain Laval.
Notre territoire va se doter d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et multisites



à Saint-Germain Laval, le long du D8
à côté du multi accueil « Les Champilloups »
et à St Martin la Sauveté, au cœur du Bourg
à côté de l'église.

Le chantier est ouvert sur le site de Saint-Germain Laval ; Sur le site de St Martin la Sauveté, le maître d'œuvre qui va être recruté courant novembre va également commencer la phase conception.

Si tout se déroule comme prévu, la Maison de santé devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 2013 sur les 2 sites.

Médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, seront présents dans cette Maison et travaillent ensemble à un projet de santé ; par ailleurs, des contacts sont en cours avec d'autres professionnels de santé. Des bureaux seront mis à disposition d'organismes à caractère médico-social.



Gestion et Valorisation des déchets :

REDUISONS NOS DECHETS

ET TRIONS ENCORE PLUS !



Suite au « Grenelle de l'environnement », notre collectivité a signé un contrat d'objectifs avec le Conseil général de la Loire afin de réduire l'enfouissement tout en incluant au recyclage et au compostage.

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, qui a dans ses statuts la compétence « gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés », a mis progressivement en place en 2012 un règlement de collecte des déchets ménagers pour appliquer les lois Grenelle et l'évolution de la législation du travail.

Des informations sur les consignes de tri ont été transmises à l'ensemble des habitants début 2012 avec la distribution de la « Brève du tri : Spéciale consignes de collecte » dans toutes les boîtes aux lettres. Après une phase d'avertissements en cas d'erreur de tri ou de dépôt de sacs au sol, des autocollants de refus de collecte sont systématiquement apposés depuis le 1er novembre. **Ces refus aujourd'hui sont laissés sur place. Leurs propriétaires se doivent de retrier ces déchets pour les présenter à nouveau lors de la collecte suivante dans un bac roulant fermé.**

Ces actions ont des effets positifs : elles ont permis la réduction du volume des ordures ménagères enfouies au centre de Mably ainsi que l'augmentation de la fréquentation de la déchèterie et des Points d'Apports Volontaires.

Alors poursuivons nos efforts de tri !

Les élus et la chargée de mission « Déchets » de la CCVAI sont disponibles pour tout complément d'information ou questions.

Un « guide pratique de la collecte des déchets ménagers » est à votre disposition à la communauté de communes ou téléchargeable sur le site Internet de la communauté de communes (www.cc-valsaisaisable.fr). Nous vous rappelons que vous pouvez déposer les papiers, verres, emballages et textiles dans les points d'apport volontaire de tri sélectif. Et pour vos déchets encombrants ou dangereux, la déchèterie intercommunale vous accueille tous les jours.

CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE

Depuis le 1er juillet 2012, la cuisine centrale de Souternon est devenue un service intercommunal :
 Cette cuisine a « tout d'une grande » puisqu'elle est agréée « cuisine centrale ».



La cuisinière, Sylvie PORTAILLER, confectionne les repas. Cette cuisine n'a pas vocation à répondre à la demande directe de particuliers dans la mesure où un service de portage associatif existe sur le territoire. Cependant, en cas de défaillance, il pourrait être fait appel à l'intercommunalité pour répondre aux besoins exprimés.

L'offre intercommunale se situe en direction des collectivités :

- fabrication pour les écoles qui en font la demande
- fabrication et livraison de repas pour des accueils de loisirs
- fourniture de buffets pour des réunions intercommunales.

Des investissements importants ont été réalisés pour simplifier le travail et optimiser la fabrication des repas.



En faisant le choix d'un service intercommunal de fabrication de repas, les élus privilégient la sécurité d'une continuité du service et d'une exigence de qualité :

en effet, la fabrication des repas est assurée dans le respect de la réglementation en vigueur au niveau de la sécurité et de l'hygiène alimentaires, avec une volonté de privilégier autant que possible, les produits frais, les légumes de saison, les circuits courts, donc les productions locales.

Cet effort de qualité participe également à l'éducation au goût des enfants, qui est un autre axe fort développé par l'intercommunalité à travers la gestion de ce service public.

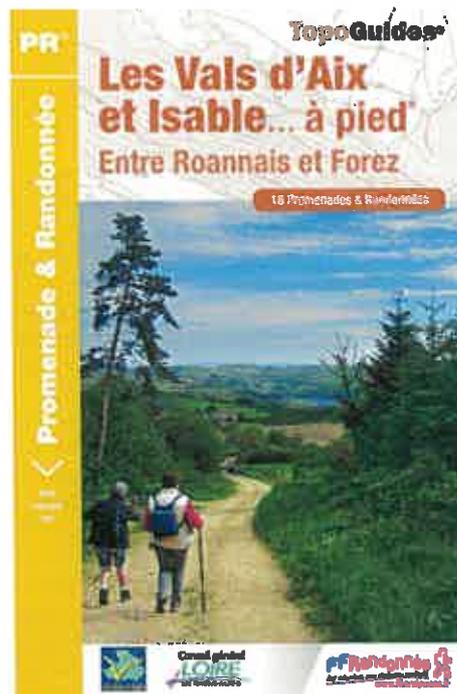
Les Vals d'Aix et Isable... à pied : un nouveau topoguide intercommunal pour mars 2013

Le précédent guide étant devenu obsolète et ne répondant plus aux attentes des amateurs de randonnées qui sont nombreux sur notre territoire, il était nécessaire de créer un nouveau topoguide avec de nouveaux sentiers pour découvrir notre belle région.

La Communauté de Communes a signé en 2011 une convention avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le Comité Départemental de la Randonnée pour l'élaboration et l'impression de ce futur topoguide.

C'est pourquoi, depuis plus d'un an, les représentants du Comité Départemental de La Randonnée travaillent en étroite collaboration avec les élus et bénévoles de chaque commune du territoire des Vals d'Aix et Isable afin de mettre au point le tracé et les descriptifs des 16 nouveaux sentiers de promenade et de randonnée.

Ce topoguide, composé de 48 pages et vendu au prix de 9€, sortira en mars 2013 : venez dès le printemps prochain découvrir ces nouveaux sentiers qui vous emmèneront goûter à la fraîcheur de multiples cours d'eaux, petits et grands ainsi qu'à la diversité de nos paysages.



Retrouvez tous les services et l'actualité de la CCVAI sur notre site internet :
www.cc-valsaisisable.fr

Les nouveaux habitants...

Mme Manon Brossard et Mr Sylvain Pallabost ont élu domicile à Grézolles Rue du Val d'Aix, Manon travaille comme employée horticole chez Vial à Feurs et est originaire de Pommiers, Sylvain, enfant du pays, a une entreprise de débroussaillage.



Mme Dufay Ghislaine et Mr Folgueral Joël habitent Rue d'Urfé depuis le 30 août 2012. Ghislaine travaille dans l'administration dans le Var et a demandé sa mutation pour se rapprocher de Grézolles, Joël travaille en maintenance industrielle à Régný.

Mr Cuisinier Grégory, originaire de Montrond les Bains, est arrivé à Grézolles le 15 octobre 2012. Il s'est installé aux pavillons d'Aix et travaille à Saint Just Saint Rambert comme peintre en bâtiment.



M. et Mme Defrancq Pierre et Léontine Fatoumata ont élu domicile dans l'ancienne Mairie le 02 Novembre 2012. Ils arrivent du Vercors et sont tous deux à la retraite, commerce pour monsieur et l'administration pour madame.



Mme Guillarme Rosemarie et son compagnon Mr Bayard Christophe ont acheté leur maison à Aix à côté de l'ISEF « Le Château d'Aix ». Rosemarie, originaire de Saint – Barthélemy l'Estra est vétérinaire à Saint Germain-Laval, Christophe est originaire de Civens et chirurgien - dentiste à Boën sur Lignon ; ils sont Grézollois depuis septembre 2012.

Mme Dupayrat Stéphanie et Mr Clément Jean-Michel, leur fils Gabriel ont aménagé le 01 Novembre 2012 au lieu-dit Le Plat. Stéphanie, originaire de Civens, est professeur des écoles à Bully, Jean-Michel, un enfant du pays, travaille pour l'entreprise familiale SAS Clément Frères.



Mr Sanchez David nous a rejoints à Grézolles le 01 Décembre au logement de l'ancienne cure. David a 31 ans ; originaire de Lyon, il est à la recherche d'un emploi de vernisseur sur bois.

Mr Jopello Joseph-Louis a rejoint sa compagne, Mme Millet Thérèse ; Joseph, originaire de Haute-Savoie, est à la retraite de paysagiste et Thérèse retraité en comptabilité. Ils habitent tous deux dans leur maison à la Mignerie.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne adaptation à notre village.

RPI GREZOLLES - SOUTERNON - SAINT JULIEN D'ODDES

Cycles 2 et 3

En cette rentrée 2012, les écoles des trois communes ont vécu un grand changement puisque le RPI s'est agrandi : l'école de St Julien d'Oddes a rejoint les écoles de Grézolles et de Souternon. Le RPI fonctionne donc à nouveau à trois classes, après une année où les élèves étaient répartis sur deux classes, suite à la suppression d'un poste à Souternon : le cycle 1 (PS, MS et GS de maternelle) est installé à Souternon, le cycle 2 (CP, CE1) à Grézolles et le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) à St Julien d'Oddes.

Comme chaque année, les classes du RPI se rendront à plusieurs sorties USEP cantonales. Au programme cette année : acrosport, lutte, randonnée, et boules pour le cycle 3 ; danse, course longue et cyclisme pour le cycle 2. Ces sorties USEP sont préparées en classe, en amont, et représentent la finalisation du travail effectué en EPS. Elles sont l'occasion de rencontrer d'autres enfants du canton et de partager de bons moments sportifs et conviviaux.

Les classes de cycle 2 et 3 iront visiter, en cette année scolaire 2012/2013, le musée d'Arts modernes de St Etienne ainsi que de la cité du Design.

Et elles partiront ensemble 3 jours pour un voyage scolaire à Paris au mois de juin.

Tout ceci dans le cadre du projet d'école du RPI, axé sur l'histoire des arts. Après la période gallo-romaine (année scolaire 2010/2011), le Moyen-Age (année passée, 2011/2012), nous entrons dans les Temps Modernes et l'Art contemporain.

Les classes réaliseront des œuvres plastiques, tout au long de l'année, en rapport avec les visites programmées. Cela donnera lieu à une exposition, en fin d'année, pour que les parents puissent venir admirer les travaux de leurs enfants.

Enfin, deux rendez-vous à noter au niveau du RPI : la fête de Noël de l'école le 16/12/2012, avec un spectacle des classes, et la fête de fin d'année du RPI en juin.

Astrid FAVARD et Eric GARNON



Cela s'est passé cette année...



← Janvier 2012 :

Henri Bourdelin, Président du Syndicat de distillation de la Bombarde, l'avait annoncé : l'alambic s'installe à La Fonderie pour tout le mois de janvier. Alain Riot, gérant, et Christian Persigny le feront fonctionner.

14 janvier 2012 :



Ce jeudi après-midi, 26 personnes étaient présentes pour déguster la traditionnelle galette. Ce jour-là, Monsieur Didier Louvet devint roi, Mesdames Curtil et Fay devinrent reines.



← 22 janvier 2012 :

Nombreux ont été ceux qui ont répondu à l'invitation des élus pour échanger les vœux en ce début d'année.

Février 2012 :



Gros concours de belote pour les chasseurs avec 76 doublettes. Cette année, les vainqueurs sont venus de Saint Just en Chevalet !



← 23 février 2012 :

Carnaval au Club de l'Amitié!
Ce jeudi-là est bien différent des autres : la salle Jean-Louis Pras a vu évoluer une sorcière, un clown, un fou du roi, un prêtre... On dit même qu'il y avait des bugnes...



← 19 mars :

Recueillement autour du Monument aux Morts pour les membres de la FNACA Grézolles/Souternon et quelques sympathisants.

17 avril 2012



Une réunion historique au cours de laquelle les maires de Souternon, Saint Julien d'Oddes et Grézolles ont signé une convention déterminant le fonctionnement du regroupement pédagogique intercommunal sur leurs 3 communes.



Avril 2012 :



La façade de l'école se refait une beauté. Le piquetage de l'ancien revêtement dévoile un très beau mur de pierre. Celles-ci seront jointées à la chaux par Ludovic Rathier.



← 3 mai 2012 :

Calligraphie pour les élèves du RPI : encres, plumes métalliques et plumes d'oie sont de la partie.

14 au 20 mai 2012 :

6^{ème} symposium de sculpture.

Cette année, surgit de la pierre une sculpture monumentale, « Emergence », œuvre de Monsieur Paul Marandon secondé de près par Monsieur Roger Point.



2 et 3 juin 2012 :

Des finales départementales à la SOVA organisées par l'EVA. Benjamines de Montbrison et Feurs, Minimes masculins du Puy et d'Andrézieux, Cadets de Savigneux et Lagresle, seniors masculins du Haut Beaujolais et Mably en DM3, seniors de Roche la Molière et Saint Romain la Motte en DM5, seniors féminines de St Etienne - Montaud et St Romain la Motte en DF4, seniors de Montchal-Violay et Coublanc en DM2, telles sont les équipes qui se sont affrontées à la SOVA ce week-end-là.

5 juin 2012 :

→
Rencontre « vélo » à St Germain pour les élèves du RPI : ateliers sécurité routière, vitesse, slalom, équilibre, endurance mais aussi mécanique, ou comment se débrouiller en cas de crevaison...

**7 juin 2012 :**

Deux techniciens arpentent les rues pour tester le réseau assainissement et eaux pluviales en injectant de la fumée dans les canalisations.

Les erreurs de raccordement sont ainsi rendues visibles grâce à la fumée qui s'échappe de tous les interstices. →

**← 2 juin 2012 :**

Journée « portes ouvertes » sur les différents sites du futur RPI. Les enseignants assurent les inscriptions, les élèves les visites guidées.



14 et 15 août : Fête au village :

← Cette année pour remporter le 1^{er} lot de la tombola, il fallait trouver la longueur de la farandole...

Mais on pouvait aussi tout simplement admirer la troupe « Paris Spectacle » avec son tour du monde des « Music Hall ».



← 24 août 2012 :

Formation pour les membres de la société de chasse de Grézolles. Le thème : la sécurité à la chasse. L'objectif : apprendre à mieux manipuler son arme, réfléchir aux causes d'accidents pour en diminuer le nombre, éliminer les comportements imprudents,...

24 août 2012 :

→ Travaux dans le quartier du Grand Essart, puis sur le chemin des Mines. C'est l'entreprise Rémy Chaux qui a été chargée des travaux.



1^{er} et 2 septembre 2012 :

Le traditionnel ball-trap aux Plassottes; tirs, soupe aux choux, la tradition a été respectée.



← 4 septembre : rentrée des classes

Venus de Souternon, St Julien d'Oddes ou Grézolles, les 15 élèves de CP/CE1 ont pris place autour de leur maîtresse Astride Favard.

Chantal Mignery apportera son aide tous les matins et Nicole Mangavelle assurera cantine et garderie.

8 septembre : les classards font la fête. →

Cette année, c'est Georges Moussé qui assure la présidence. Au programme de la fête : apéritif à Grézolles, repas et festivités à Luré.



Septembre/octobre 2012 : cycle piscine pour les petits écoliers.

Deux fois par semaines, les 28 élèves du RPI se rendent à la piscine de Feurs. Rappelons que ces séances sont financées entièrement par la Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable.

11 octobre : rentrée gourmande pour le Club de l'Amitié

28 convives se sont retrouvés pour partager un délicieux repas confectionné par les membres de l'association : salade, jambon au madère, ribambelle de desserts, le tout présenté avec une jolie décoration inspirée des feuilles d'automne.



11 novembre :

Des représentants des communes de Grézolles et Souternon se sont réunis au pied du monument aux morts pour écouter la lecture de la lettre officielle de Kader Arif, ministre chargé des anciens combattants.



Mercredi 5 décembre :

Les enfants de l'école St Julien Souternon Grézolles ont bravé le froid pour décorer les sapins du village.

Un bon chocolat chaud accompagné de cakes et de papillottes leur a ensuite été proposé salle Jean Louis Pras.

Samedi 8 décembre →

En prélude aux fêtes de Noël, l'AGAP a lancé une invitation pour une journée d'animation bien particulière.

C'est ainsi qu'on a pu voir Henri Bourdelin et Alain Riot s'affairer autour de l'alambic et proposer une cuisson de saucisson dans du genne de raisin aussi originale que goûteuse. →



← Samedi 15 décembre

Chaleureuse ambiance au Georget pour les 33 convives invités par la municipalité. L'un des participants, déguisé en charmante donzelle a même fait le show.

Les 21 personnes qui ne pouvaient participer à cette sympathique tablée se sont vu remettre un colis de Noël.

MEILLEURS VŒUX DE SANTE, DE BONHEUR ET DE REUSSITE A TOUS !!!

DES GREZOLLOIS A LA UNE...

Rencontre avec Saphirou Osséni, président du Cyno Sporting Club de Sauvetage 42, spécialisé dans l'éducation canine.



Saphirou Osséni. pourquoi avoir créé cette association ?

J'avais déjà sûrement des prédispositions pour m'occuper de canins puisque j'ai fait des études à l'Ecole Nationale du chien à Saint Gervais d'Auvergne (proche de Clermont-Ferrand). Là j'ai été diplômé en élevage canin et suis titulaire d'un certificat de capacité au dressage des chiens. Je suis par ailleurs habilité à former les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégories (chien dit dangereux). Ensuite c'est la catastrophe naturelle d'Haïti qui a été le déclic avec l'envie de faire partager ma passion.

En quoi consiste l'éducation canine ?

Nous faisons cela d'abord à titre de loisir. Le but est que le chien puisse retrouver des personnes disparues en surface ou ensevelies sous des décombres. Nous nous adressons à toutes les races de chiens. Nous faisons d'abord l'éducation canine: le chien doit obéir. En deuxième phase, nous l'exerçons à la compétition du sauvetage. Le chien pratique des exercices de recherche humaine. Cela est fait en milieu naturel en surface ou décombres et en pistage. Pour ce faire après avoir imprégné le chien de l'odeur du disparu, son maître le lâche. L'animal est alors en situation de travail et part à la recherche de la personne. Dès qu'il l'a trouvée, il doit aboyer jusqu'à ce que son maître le rejoigne. L'objectif est que l'action soit rapide car en situation réelle le temps est précieux. On récompense ensuite le chien, ça devient pour lui une situation de jeu.

Avez-vous des niveaux de progression du chien dans son éducation ?

Oui, le chien passe des échelons pour le qualifier. On doit connaître ses capacités en situation réelle. On note sur un carnet de travail tout son savoir-faire et ses compétitions. Pour les chiens de haut niveau et entraînés très souvent, le maître peut éventuellement s'inscrire dans une ONG. Mais nous, nous restons à un niveau du loisir.

Qui sont les membres de votre association ?

Nous regroupons une dizaine d'adhérents réguliers. Nous nous adressons à tout public propriétaire d'un chien et qui souhaite lui apporter une éducation pour qu'il acquière un bon développement physique et psychologique.

Comment peut-on vous contacter ?

Notre terrain d'entraînement se situe à Notre Dame de Boisset, au lieu-dit Bois-Fléchet en direction de Pradines (D27) ou par téléphone au 06 83 65 27 81 ou par mail à csc42@hotmail.fr.

Le jardinier de Geoffroy-Guichard est né à Grézolles...

Il veille depuis 34 ans sur ce qu'il appelle «l'outil de travail des Verts». Rencontre avec Michel Dadolle, originaire de notre village.

Lorsque les nouveaux joueurs signent à l'ASSE, ils se rendent au musée de la Mine pour s'imprégner du passé de la ville. On pourrait soumettre aux dirigeants de l'ASSE une autre idée pour les nouveaux Verts: celle de faire connaissance avec Michel Dadolle, le responsable jardinier du stade Geoffroy-Guichard et de son collègue Sébastien Vernay. Tous deux sont aux petits soins pour la pelouse de Geoffroy-Guichard, qu'ils tondent tous les jours du 15 avril au 15 octobre. Dans une enceinte en pleins travaux mais qui prend forme peu à peu, Michel Dadolle, 54 ans, nous accueille sur le banc de touche. Face à la verte pelouse impeccable, il explique son parcours, son quotidien et regrette aussi un peu l'évolution d'un sport où ballon rime de plus en plus avec millions d'euros. Ce natif de Grézolles dans le Roannais est jardinier depuis trente-quatre ans. Alors, forcément, il a des souvenirs plein la tête. « Je suis arrivé en 1977. Je me souviens de Platini, qui était vraiment adorable, de Johnny Rep, un sacré bon vivant, ou encore du professionnalisme de Curkovic. Il était très distant et, avant chaque match, il se couchait dans sa surface de réparation pour voir s'il n'y avait pas des mottes de terre susceptibles de causer des faux rebonds », explique Michel Dadolle qui salue, au passage, l'emblématique président Roger Rocher. « Quand on procédait au déneigement, il nous payait le vin chaud », se rappelle-t-il dans un sourire. Il garde aussi un excellent souvenir de Henryk Kaspersack et un sentiment pour le moins mitigé de Frédérique Antonetti, même s'il reconnaît volontiers son talent d'entraîneur. Supporter sans être chauvin, le jardinier évoque aussi l'évolution du football qui rejait automatiquement sur les joueurs. « Jusqu'au début des années 1980, il y avait moins d'argent, c'était plus sympa. Les joueurs s'entraînaient sur le terrain annexe, on les voyait plus souvent. Tous nous disaient bonjour, ce n'est pas forcément le cas aujourd'hui », constate-t-il sans pour autant jouer les anciens combattants. « Ce n'est pas forcément à cause des joueurs eux-mêmes. Si on me donnait leur salaire, je le prendrais bien volontiers. J'arrive à les comprendre. » Ce que Michel Dadolle comprend moins, c'est une forme de dérive où l'argent est tout puissant. « Lorsqu'il neige, on fait notre possible pour rendre le terrain praticable mais quand il fait -19, on sait que le match ne pourra pas avoir lieu. On se donne pourtant au maximum pour remplir notre rôle. Il y a dix ans, le délégué prenait la décision de reporter le match 48 heures avant. Actuellement, il faut attendre la décision de l'arbitre le jour de la rencontre pour savoir s'il est possible ou non de jouer. Les joueurs se déplacent, tout comme les supporters, ce n'est pas très correct vis-à-vis d'eux », jugé Michel Dadolle qui fait parler son bon sens. En véritable homme de terrain.

« Mon pire souvenir de jardinier »

C'était une affiche Saint-Etienne-Marseille et il neigeait. Michel et son équipe avaient travaillé dur pour déneiger le terrain à la brouette. « A midi, j'ai dit à mes collègues qu'ils pouvaient rentrer. Je suis revenu seul au stade dans l'après-midi et là, catastrophe : les alpinistes avalent déneigé le toit en repoussant la neige qui s'est alors retrouvée bien au-delà de la ligne de touche. J'ai alors décidé de prendre le mini-tracteur pour enlever la neige », se souvient Michel Dadolle qui, ce jour-là, a fait fi de la pelouse et paré au plus pressé.



« Mon meilleur souvenir de supporter »

C'était un soir de novembre 1979, contre Eindhoven. Les Verts avaient fait chavirer Geoffroy-Guichard en gagnant 6 buts à 0. « Je me souviens que, sur le bord du terrain, j'avais un collègue qui était vraiment supporter. Pour les deux premiers buts, il s'est à peu près tenu tranquille mais lors du troisième, on n'a pas pu le retenir, il est carrément allé sur la pelouse en se jettant par terre... », sourit Michel Dadolle.

FNACA
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
des communes de Souternon et Grézolles



L'activité de l'année 2012 :

- Commémoration du 19 mars, 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.
- Participation aux anniversaires des 8 mai et 11 novembre et Concours de belote le 25 novembre.
- Voyage du 15 au 19 avril en Espagne : 55 personnes ont pris le car Rochette à 6h du matin direction Clermont, viaduc de Millau et Rosas. Installation à l'hôtel Nautilus et apéritif de bienvenue. Toutes les soirées animées et organisées par l'hôtel. La prestation d'un guide pour l'ensemble des 3 jours : visite de Gérone, la cathédrale et les vieilles rues, la chocolaterie de Torras, Banyoles, Collioure et Cadaquès. Découverte de Rosas en petit train, les plages, le port, les petites ruelles sur la colline... Retour par Jonquera, Millau avec blagues et chansons ! Un très bon voyage, la Fnaca remercie tous les participants.

L'activité de l'année 2013 :

- 51^{ème} Anniversaire du cessez le feu en Algérie le 19 mars,
- Projet de voyage 2013 « La Magie des Lacs Italiens » prévu en juin,
- L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 11 octobre 2013.



Le Président présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous les adhérentes, adhérents et amis de la FNACA.

Sou des écoles

Bureau 2012 - 2013 :

Président : Jean-Pierre BRUYERE

– Vice président : Nicolas DOITRAND

Secrétaire : Christophe MARCOUX

– Vice secrétaire : Claudine MERLEY

Trésorier : Franck BEFORT

– Vice trésorier : Céline ROZANSKI

Membres actifs : Magalie PONCET, Christelle PHARABET, Elisabeth RONDY, Stéphane DALBEGUE, Ludovic THOINON, Blandine SITERRE, David SEYCHAL, Claudine VERNAY, Jean-Philippe MARIN.

Cette rentrée a été très particulière avec l'arrivée au sein du RPI d'une 3^{ème} commune : Saint Julien d'Oddes. De nombreux parents de ce village ont rejoint le Sou des écoles, bienvenue à eux ! Le RPI compte donc désormais 3 classes.



Effectifs scolaires :

- Maternelle (PS, MS et GS) à Souternon : 20 élèves (13 filles et 7 garçons)
→ Enseignantes : Mesdames JOANDEL et DOREL
- CP et CE1 à Grézolles : 15 élèves (8 filles et 7 garçons)
→ Enseignante : Madame FAVARD
- CE2, CM1 et CM2 à Saint Julien d'Oddes : 25 élèves (12 filles et 13 garçons)
→ Enseignant : Monsieur GARNON

Financements apportés par le Sou des écoles :

- Une visite du musée d'art moderne à Saint Etienne en Janvier et un voyage à Paris début Juin de 3 jours et 2 nuits pour les cycles 2 et 3 sur le thème de l'art contemporain.
- Une sortie à Courzieu au parc des loups et une visite d'une minoterie dans l'année pour le cycle 1.
- Nous finançons aussi environ cinq rencontres USEP pour chaque cycle qui se déroulent dans différents villages.
- L'inscription à un concours d'écriture pour la classe de Souternon.
- Du matériel sportif pour les 3 cycles.
- Des abonnements à des revues.
- Des fournitures de toutes sortes pour fêter carnaval.
- Des cadeaux sont distribués aux élèves de CM2 pour leur départ en 6^{ème}.
- Répartition des frais par enfant pour l'année 2010/11 est de 60 à 90 € suivant les classes.

Manifestations :

- Les 2 journées de vendange du 22 et 29 septembre ont réuni 30 volontaires (parents, enseignants, grand parents et amis) dans une bonne ambiance à Ambierle !
- La vente de pizzas du 23 octobre a très bien fonctionné ; 200 pizzas ont été achetées.
- Un spectacle de Noël a eu lieu à Souternon le 16 décembre avec surprises sucrées...
- La concours de belote aura lieu le vendredi 18 janvier à 20h à Souternon.
- Un repas dansant sera organisé le samedi 23 mars à Juré ; des cartes seront en vente auprès des membres et chez les commerçants grézollois. On compte sur vous !
- La marche des Coucous aura lieu le dimanche 14 avril 2013 à Souternon avec 4 ou 5 circuits pédestres ; une assiette de spaghettis bolognaise est servie à l'arrivée.
- Une nouvelle vente de pizzas sera organisée le mardi 7 mai.
- La fête de fin d'année se déroulera à la salle de Souternon fin juin 2013.

Le Sou des écoles remercie toutes les personnes qui participent chaque année au bon déroulement de nos manifestations et souhaite une bonne année à tous.

Société de chasse de Grézolles

La société de chasse de Grézolles compte aujourd'hui 31 membres après la démission de Wilfried Louvet et l'intégration de Fabien et Matthias Agrafeil. Romaric Louvet ayant quitté sa fonction de vice-secrétaire au sein du bureau, ce dernier est constitué de la manière suivante :

Président : Lucien VALLENSANT
Vice-président : Jean Paul VALLENSANT
Secrétaire : Armand FORGE
Vice-secrétaire : Damien KATJOUNIS
Trésorier : Didier LOUVET
Vice trésorier : Sylvain VALLENSANT

Gros concours de belote le 12 février 2012

Malgré le froid, on ne comptait pas moins de 76 doublettes ce dimanche après-midi au concours de belote de la société de chasse, et les amateurs de cartes n'ont pas regretté d'être venus taper le carton : l'ambiance était très agréable, les lots intéressants, toutes les doublettes étaient primées et tous les participants se sont régalés de boudin d'herbe ! C'est de St Just en Chevalet que sont venus les vainqueurs Pascal Digonnet et Jacky Vial. A la suite du classement on trouvait Jérôme Vernay et Samuel Monnier puis ... Jean Baray et Lulu Vallensant que l'on ne présente plus à Grézolles ! Une bonne soirée !



Quand les chasseurs de Grézolles font leur fête le 1^{er} juillet 2012

Il y a des sonneurs de cor qui offrent des aubades solennelles tout au long de la journée. Il y a aussi des démonstrations de dressage de chiens de différentes races ; le public peut discuter avec éleveurs et propriétaires qui parlent de leur passion pour la chasse et des liens qui les unissent à leurs chiens. Il y a aussi de nombreux exposants qui animent le site pour le plus grand plaisir des visiteurs, une buvette et de bons plateaux repas (410 servis). De quoi passer une bonne journée et ce fut le cas dimanche. Bravo aux organisateurs !



Fête du 15 août 2012 !

Cette année, pour la fête du 15 août, les grillades et les frites fraîches ont remplacé la traditionnelle soupe aux choux. La convivialité pendant ces instants de dégustation est restée inchangée et appréciée de la population !

Les chasseurs se transforment en écoliers studieux le 24 août 2012

Une forte proportion de membres de la société de chasse de Grézolles (près de 70%) se trouvait ce vendredi salle Jean Louis Pras pour assister à une formation proposée par Franck Vital de la Fédération Départementale des chasseurs. Le thème ? La sécurité à la chasse. L'objectif ? Apprendre à mieux manipuler son arme, réfléchir aux causes d'accidents pour en diminuer le nombre, tenter d'éliminer les comportements imprudents et les risques générés par une mauvaise organisation. La formation permettait aussi une réflexion sur le comportement à tenir avec les autres usagers de la nature. L'animateur proposait de visionner un film puis tout le monde est allé sur le terrain pour une mise en pratique des conseils prodigués ! Gageons que l'intérêt des chasseurs pour ces formations parviendra à faire chuter le nombre d'accidents qui, même s'il a diminué de 75% en 25 ans reste encore trop élevé : une centaine environ par an en France dont 15 mortels... Une belle initiative en tout cas !



Détonations en rafales aux plassottes

Ball trap ce week end à Grézolles : oreilles sensibles s'abstenir ! Samedi et dimanche plus de 4000 cartouches ont été tirées ! On a vu, de jour et de nuit s'affronter sur le pas de tir les participants de plus de 60 séries de 10 plateaux. A noter la présence amicale de compagnons du tour de France. Le trophée a été remporté par 2 Grézollois : David Agrafeil et Aymeric Louvet. Si la météo quelque peu capricieuse de samedi a découragé les gourmands, ils se sont bien rattrapés dimanche soir pour passer un bon moment en famille ou entre amis autour d'une bonne soupe mitonnée par les chasseurs !

Nécrologie :

Né en 1951 et agriculteur à Soutemon, Jacky est resté attaché à notre association et à son unique passion : la chasse. Nous venons de perdre un copain pour toujours. Toutes nos condoléances les plus sincères à sa famille.



La société de chasse de Grézolles présente à la population ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de ses activités.

Amicale des donneurs de sang

Le bureau est toujours composé de la manière suivante :

- Président : Henri BOURDELIN
- Secrétaire : Josette MOTURA
- Trésorier : Laurent ROBERT

Cette année, le concours de belote aura lieu le samedi 9 février à 14h00 et le pique-nique ou un voyage entre les membres de notre amicale accompagnés des anciens donneurs reste à définir. Le président précise que les jeunes souhaitant intégrer le bureau seront les bienvenus ainsi que toute personne désirant aider le jour des collectes.

L'amicale rappelle à toutes les personnes intéressées qu'elles peuvent donner jusqu'à 70 ans : 4 fois/an pour les femmes, 6 fois/an pour les hommes.

Les prochains prélèvements auront lieu à Saint Martin la Sauveté de 16 à 19 h les :

mardi 5 mars
mardi 17 septembre
mardi 20 décembre 2013.

Important : Pour les dons de plaquettes ou de plasma, vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04-77-70-87-87, votre don peut sauver une vie !
Pour plus de renseignements, appelez le 06-72-01-28-26.



Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2012.

Le président

Le Club de l'Amitié

40 adhérents pour l'année 2012, 3 nouvelles inscriptions M. Veillas Gilles, Mme Etaix Yvette et M. Etaix Camille.

Suite à un planning établi avec le bureau, des rencontres à thèmes, concours, repas ont diversifiés nos après-midis.

Le 12 janvier, de nouvelles têtes couronnées ont succédé aux anciens élus de 2011, notre roi en la personne de Didier Louvet avec 2 reines Mme Curtil Raymonde et Mme Fay Madeleine.



Le 26 février, notre assemblée générale aucune modification du bureau,

Le 23 février, nos adhérentes ont rempli des paniers de bugnes délicieuses, certaines personnes ont joué le jeu du maquillage, déguisements pour le plus grand plaisir des non déguisées,

Le 22 mars, repas offert en partie (chevreuil) par les chasseurs grézollois que nous remercions,

Le 12 avril, les chocolats nous avaient donné rendez-vous, impossible de résister. Des poules, coqs fabrication maison ont envahi nos tables,

Le 10 mai, nos demoiselles les grenouilles nous ont agacé les papilles,

Le 25 mai, suite à une invitation du club de Saint Just en Chevalet, une dizaine de personnes ont verni leurs souliers pour glisser au son de la musique,

Le 31 mai, notre 1^{er} voyage au bord de l'Isère et visite du jardin des fontaines pétifiantes ; 19 personnes ont embarqué sous un temps maussade à bord d'un bateau à roues. Très agréable journée.

Le 14 juin, attention après-midi très sérieuse : concours de belote entre adhérents mais toujours dans la bonne humeur. Nos gagnants sont M. Veillas René et Lilette. Nos perdantes sont Mmes Fernande Bourdelin et Marie Siterre. Toutes les doublettes ont été primées.

Le 15 juin, sortie à Roche la Molière avec le club de Saint Just en Chevalet pour un grand spectacle Danses, chants et musique du monde,

Le 12 juillet, un vent de vacances a soufflé sur le club pour un arrêt d'un mois, pour cette occasion, un casse-croûte a clôturé cette 1ère partie de l'année,

Le 13 septembre, rentrée des classes, reprise de nos activités,

Le 11 octobre, repas des retrouvailles, le bureau s'est mis aux marmites afin de régaler tous nos adhérents,

Le 13 octobre, départ pour le retour des alpages 22 personnes,

Le 25 octobre, 2^{ème} concours de belote avec invités ; notre doublette gagnante est Mme Lucie Laffay et Lilette et nos perdantes Mmes Vernay Marinette et Mme Bouiller Simone. Nous remercions Mme Marinette Dadolle d'avoir répondu oui à notre invitation,

Le 25 novembre, nous fêterons les anniversaires au nombre de 8 pour 2012,



Le 6 décembre, notre repas de fête d'année, rendez-vous au restaurant de notre commune,

Le 20 décembre, dégustation de bûches de Noël,

Toutes les autres dates non inscrites dans ce programme sont des après-midis cartes et jeux divers.

Café, tisanes, chocolat, gâteaux, cidre sont toujours proposés pour nos réunions.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi pour les mois de janvier à avril, le 2^{ème} jeudi pour la période de mai à septembre. Puis reprise de 2 jeudis par mois d'octobre à décembre.

Le bureau souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2013 à tous ses adhérents et leurs familles.

La présidente, le Bureau.

L'Elan du Val d'Aix

Le club de l'EVA regroupe les communes d'Amions, Bully, Dancé, Grézolles, Saint Germain Laval, Saint Martin la Sauveté et Saint Paul de Vézelin. Pour contacter et être informé de la vie du club, il vous suffit de surfer sur :

Site : www.eva-basket.com – Contact : contact@eva-basket.com

Le club est représenté par 25 équipes depuis les Babys jusqu'aux Anciens soit :

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <u>Seniors masculins</u> : 3 équipes + 1 équipe Anciens - <u>Seniors féminines</u> : 3 équipes + 1 équipe Loisir - <u>Jeunes masculins</u> : 1 équipe cadets
1 équipe minimes
1 équipe benjamins
2 équipes poussins
1 équipe mini-poussins
1 équipe baby mixte | <ul style="list-style-type: none"> - <u>féminines</u> : 1 équipe juniors
1 équipe cadettes
1 équipe minimes
3 équipes benjamins
1 équipe poussines
3 équipes mini-poussines | |
|--|--|--|



Malgré la descente de notre équipe 1 de Région Masculine 2 (RM2) en Région Masculine 3 (RM3), cette saison 2012-13 s'annonce passionnante puisque nos 2 équipes Séniors Jouent au niveau régional. Rendez-vous à la SOVA les samedis soirs pour supporter à 18h30 l'équipe 1 féminine et à 20h30 l'équipe 1 masculine !

Comité des Fêtes

Chères Grézolloises et chers Grézollois

Le comité des fêtes de Grézolles vous souhaite à tous une très bonne année 2013, en espérant que cette année vous apporte beaucoup de joie et de bonne humeur....

Pour nous, l'année 2012 restera dans les annales de notre petite association. En effet la fête de Grézolles n'avait pas connu une telle affluence depuis de nombreuses années. Une part de ce succès est certainement due à la réintroduction des fameuses moules-frites au repas-spectacle. Nous tenons à remercier particulièrement le restaurant Le Georget pour son aide matérielle précieuse sans laquelle le repas n'aurait pu être possible.

Le programme des activités prévu par le comité pour l'année 2013 est en cours. Nous tenons d'ailleurs par la même occasion préciser que nos portes sont ouvertes à tous et que toutes les idées et les bonnes volontés pour organiser plus de manifestations au cours de l'année sont les bienvenues.

Nous réitérons cette demande chaque année, mais nous ne voyons que très peu de nouvelles têtes. Nous trouvons cela dommage car nous avons besoin de « sang neuf » pour nous renouveler, et ainsi pouvoir faire passer de conviviaux et agréables moments à la population de notre village.

A bientôt...
Le président du comité



La FAC de Grézolles **(Fédération Amicale des Classards)**

Les classes... la fête !

Toutes les conditions étaient réunies ce samedi 8 septembre 2012 pour faire de l'édition de la fête des classes de Grézolles un excellent cru ! Le soleil lui-même était au rendez-vous pour accompagner la joyeuse assemblée dans ses agapes ! Les classards avaient donné rendez-vous aux grézollois dès 11h30 à la mairie pour partager le verre de l'amitié et ce moment fut une belle occasion pour retrouvailles et discussions à bâtons rompus ! La quinzaine de conscrits et leur famille ont ensuite pris le chemin de la salle des fêtes de Luré pour aller déguster le repas préparé par "le Georget" : une petite tablée pour une fête des classes; certes, mais une joyeuse ambiance ! Et l'assemblée s'est considérablement agrandie en soirée avec l'arrivée des invités venus partager un bon moment ... et une bonne soupe à l'oignon ! On a même vu quelques natifs d'années en 7 venus célébrer le "coup du milieu" ! Chacun gardera sans nul doute un très bon souvenir de cette journée !





Jeunesse d'Aix, d'Isable, et de la Madeleine Le plaisir du foot de 6 à 18 ans

Avec les clubs de Crémeaux, Saint Martin la Sauveté, Saint Polgues
Saint Paul Amlons Dancé, Pommiers St Georges et Saint Germain Laval

Le club de JAIMFOOT qui regroupe environ 130 enfants de nos villages, âgés de 5 à 18 ans, a connu une période de transition à l'intersaison, dans son organisation interne, plusieurs membres souhaitant passer la main, après avoir oeuvrés de nombreuses années. Les dirigeants d'équipes ont montré leur adhésion et leur soutien pour que le club J'aimfoot continue. Par la volonté de plusieurs personnes, le club connaît donc aujourd'hui une nouvelle dynamique.

Présidents : Alain ETAIX et Hubert COTE

Secrétaires : Stéphane PAIRE, Fabrice GENON et Florent FORGE

Trésoriers : Daniel DIMIER, Sébastien LOBBEDEV et Vincent VEILLAS

Référent U7 (5-6 ans) : Marylène GARNON

Référent U11 (9-10 ans) : Laurent CHARRET

Référent U15 (13-14 ans) : Didier LAMOTTE

Référent U19 (17-18 ans) : Jean-Louis BENETIERE

Référent U9 (7-8 ans) : Florent FORGE

Référent U13 (11-12 ans) : Franck TARTARIN

Référent U17 (15-16 ans) : François BOURDELLE

Nous tenons à remercier chaleureusement les anciens membres pour leur dévouement et leur action envers le club.

En début de saison, nous avons souhaité changer les équipements de nos joueurs. C'est ainsi que plusieurs sponsors nous ont accompagné dans cette démarche et ont apporté leur soutien au club. La remise des maillots s'est effectuée le 9 novembre dernier, dans la salle des fêtes de Luré.



Nous terminerons en vous souhaitant, pour vous et vos proches, que l'année 2013 vous apporte joie, santé et bonheur.

Les présidents A. ETAIX et H. COTE
et l'ensemble du club de J'aimFoot

Association Grézolles Art et Patrimoine (A.G.A.P.)

Le 6^{ème} Symposium de sculpture de Grézolles a vu le jour...
Il s'est tenu du 14 au 20 mai 2012 sur le thème

EMERGENCE et métiers d'ici...



Tout commence le lundi soir par la présentation du projet, puis, place à la musique, à la convivialité avec l'atelier restauration du Château d'Aix



Le jeudi, des conférences :

- J.P. Neveu nous a dévoilé les secrets de l'Astrologie Védique
- H. Beau nous a présenté la Géologie Locale



Toute la semaine était aussi placée sous le signe de la musique, nous avons retrouvé Dominique Brunier et son violoncelle, la fanfare de Saint Germain Laval-Poncins

Mais aussi un concert avec :



Avec dégustation de vin
de Mr et Mme Peulet



Sophie Bianzina Araud et
Frédéric Allerat



Et les chocolats
de Mr et Mme Laberge



De la musique, il y en avait aussi lors de la soirée festive
 Au programme : La truffade préparée par le restaurant Le Georget,
 l'accordéoniste Bernard Luminet et le Country Club de Pouilly les Nonains

Et toute la semaine, des exposants sur la place du Château :



Le Château d'Aix



L'outil en main



Découverte du Patrimoine



Les vins de Gérard Piat



Les plantes de L. Bonnard



Le miel d'Albert Verdier



Les vins de Philippe Peulet



Les chocolats
 de Mr et Mme Laberge



Les paniers d'André
 Barthollet



Pascal
 Philibert Verrier
 à Nollieux

Frédérique
 Denton-Déal
 et les œuvres
 des jeunes artistes
 « Art Seme »



Sans oublier les artistes



Une œuvre de 17 tonnes
en pierre
réalisée par Paul
Marandon et Roger Point.



Une œuvre originale de Gérard Vissè
réalisée avec la collaboration des élèves
de Grézolles

La cérémonie de clôture



Un moment agréable... avec musique, discours, apéritif et bonne humeur et

A l'année prochaine !!!



LES METIERS D'AUTREFOIS

LE MARECHAL-FERRANT

Lieu de passage, lieu de rencontre dans le village : la maréchalerie ; c'est là que le maréchal-ferrant exerce son art. Pour le meilleur ami de l'homme, il est celui qui chausse le sabot, mais aussi celui qui s'occupe des dents, soigne les maux ou pratique les saignées. Celui qu'on appellera plus tard le maréchal soigneur est en quelque sorte, l'ancêtre de notre vétérinaire. D'aucuns le disent aussi quelque peu sorcier, est-ce parce qu'il côtoie le feu quotidiennement ? Lui s'en défend bien !

Origine :

Le terme « MARECHAL » trouve son origine dans le terme « MARHSKALK », qui désignait en ancien français, un domestique qui soignait les chevaux. On retrouve ici les fonctions de soigneur / vétérinaire qui ont perduré chez le maréchal-ferrant.

Patron :

Saint Eloi, patron des maréchaux-ferrants .

Noms de famille :

Maréchal (bien-sûr !), mais aussi des variantes : Marescal, Marical, Marescaut, Marchal, Lemaréchal.

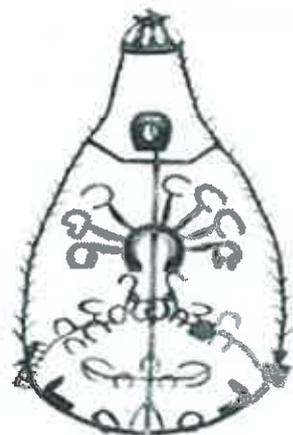
Localisation :

Depuis que l'homme vit en compagnie du cheval, le maréchal-ferrant a exercé son art. Il a été présent dans chaque ville et dans chaque village. Sachant qu'il ferrait les chevaux, mais aussi les ânes et les bœufs de trait, et que chaque village en comptait plusieurs centaines, on imagine que le métier était très développé, essentiellement dans les régions de grandes cultures, mais aussi, plus tard, dans les villes avec l'avènement des diligences et autres omnibus.

Autour de la Maréchalerie :

L'enseigne : Typique de ce métier, l'enseigne du maréchal-ferrant, telle une rosace, est souvent constituée de différents fers soudés ou assemblés en rond pour former ce qu'on appelle « le bouquet de saint Eloy ».

Le travail : Le plus souvent, le ferrage s'effectue librement avec un animal docile. Pour les animaux plus difficiles, le maréchal-ferrant utilise le travail. Sans constituer réellement un outil, le travail, aussi appelé travail à ferrer, est un bâti dans lequel le cheval est entravé à l'aide de sangles.



Les Outils :

Le premier travail est d'enlever l'ancien fer. Pour cela le maréchal-ferrant utilise les tricoises, sortes de tenailles à long manche. Ensuite l'excédent de corne est enlevé avec le boutoir et le rogne-pied, outils formés d'une lame, en s'aidant de la mailloche qui est le marteau typique du maréchal-ferrant (aussi appelé brochoir ou marteau à ferrer). Pour terminer le parage du sabot, le dessous est nettoyé avec la rainette et les côtés limés avec la râpe. Pendant ce temps, le fer chauffait dans la forge ; il était à la bonne température lorsqu'il devenait d'un rouge soutenu. Le maréchal-ferrant l'ajuste alors sur le sabot, opération caractérisée par l'odeur de la corne brûlée. Au besoin, le fer est ajusté, puis, il est mis en place et broché avec des clous à tête carrée. Il fallait enfoncer le sabot. Un dernier coup de râpe pour la finition...

Il fallait compter environ 20 minutes par fer. Quand l'ouvrage est terminé, le maréchal-ferrant regarde toujours le cheval partir pour s'assurer que le travail est correct.



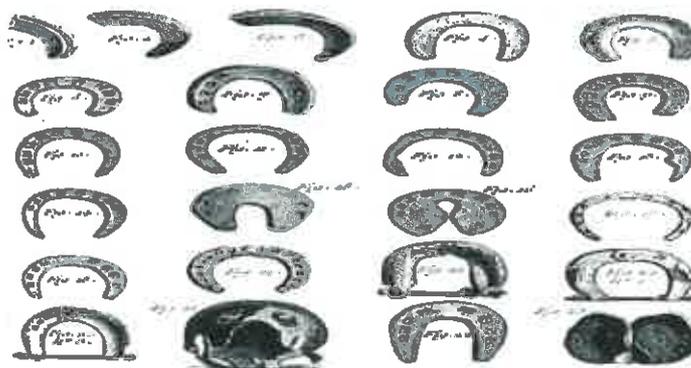
Au Fil du Temps :

Le ferrage des animaux de trait apparaît aux Xème et XIème siècles. Dans les écuries royales du Moyen-Age, le métier, à l'origine militaire, se transmet de génération en génération. Il donnera naissance au maréchal des logis de la cavalerie. Un écuyer du roi donnait cette définition du métier : " Le parfait maréchal qui enseigne à connaître la beauté, la bonté et les défauts des chevaux, les causes et les signes de maladies, les moyens de les prévenir, le bon et le mauvais usage de la purgation et de la saignée, la ferrure sur les dessins des fers qui rétabliront les méchants pieds et conserveront les bons". Le terme de maréchal-ferrant n'est apparu qu'au XIIème siècle. Il avait l'exclusivité du soin des chevaux jusqu'à la création des écoles vétérinaires en 1825.



Le Fer à Cheval : de l'hipposandale au fer en titane

Dans la nature, la croissance naturelle du sabot compense l'usure due à la marche ; pour un cheval attelé ou monté, qui travaille beaucoup plus, elle ne suffit pas. Les hommes ont donc très tôt cherché à protéger le sabot du cheval ; mais le ferrage reste une invention relativement récente à l'échelle de l'humanité. Les grecs ne connaissaient pas le fer à cheval : l'historien antique Xénophon (Ve siècle avant J.C.) ne mentionne que « l'embatai », qui serait une sorte de sandale de cuir lacé au pied de certains afin de les protéger dans les terrains marécageux ou empierrés. Les romains utilisaient « l'hipposandale » : des lanières de cuir maintenaient en place des plaques métalliques dont les bords étaient relevés de façon à épouser les bords du sabot du cheval. Surtout retrouvée en Gaule, Germanie et Bretagne, elle ne servait en fait qu'aux chevaux de trait ou à ceux au pied malade. C'est vers le début du Moyen-Age que le fer cloué apparaît en Europe Occidentale, dérivant sans doute de l'hipposandale qu'il remplace peu à peu. Un texte de l'empereur de Byzance Léon VI le mentionne pour la 1ère fois au début du Xe siècle, mais son usage ne se répandra que lentement à travers le monde. Les mentions deviennent plus nombreuses au XIe siècle (le musée de la maréchalerie de Saumur présente des exemplaires pouvant dater de cette époque). On peut considérer que son usage s'est généralisé au XIIe siècle ; mais son évolution continue encore jusqu'à nos jours. Très lente d'abord, elle débute vraiment au XVIe siècle avec l'apparition du "pinçon" mais le fer est encore posé à froid. Sont alors écrits les premiers "traités de maréchalerie" en 1664, le Parfait Maréchal de Solleysel, considéré comme le père de la maréchalerie française ; au XVIIIe siècle, La Manière Pratique de Ferrer les Chevaux de Selle et de Carrosse de Lafosse et L'Essai théorique et pratique sur la Ferrure de Bourgelat, qui fixent les formes du fer à cheval et des clous, éléments qui ne changent guère jusqu'à nos jours. Au XIXe siècle, l'évolution des connaissances vétérinaires permet de perfectionner encore les techniques et les fers orthopédiques deviennent de plus en plus complexes : elle culmine au XXe siècle dans les écoles vétérinaires et à l'école de la Maréchalerie de Saumur. C'est aussi l'apparition des matières synthétiques : caoutchouc et polyuréthane pour les semelles, résine et fibre de verre pour consolider les sabots, fer en aluminium et même en titane...



Citations, anecdotes et récits :

De l'objet de la ferrure, pour la ferrure, le pied du cheval doit principalement être entretenu dans l'état où il est, si la confrontation est belle et régulière. Et si elle se trouve vicieuse et difforme, elle doit être réparée. La circonstance, et nullement le hasard, doit décider de la ferrure. Des principes qu'il ne faut pas perdre de vue. La connaissance des aplombs du pied est de première importance. Verticalement, trois parties très distinctes se reconnaissent dans le sabot ; une supérieure, pourvue de vaisseaux, est moins douce que celles qui lui sont inférieures ; l'autre moyenne, plus compacte et n'admettant qu'un fluide qui y transsude ; la troisième enfin, ayant plus de consistance encore, et absolument dénuée de tout ce qui pourrait en constituer et en animer la vie. C'est dans cette dernière partie que sera appliqué le fer. Du déferrement, de la manière de parer le pied et de faire porter les fers. Le fer enlevé, le maréchal nettoie le pied de toutes les ordures qui masquent aux yeux la sole, la fourchette et le bas des quartiers, ce qui se fait partie avec le brochoir, partie avec le rogne-pied. Ensuite, il pare le pied avec le bouterolle qu'il tient très ferme dans sa main. C'est du maniement du bouterolle que viennent les défauts dans l'action de parer. Quand le pied est paré, il faut l'examiner en repos sur le sol. Ensuite le maréchal présentera le fer légèrement chauffé et le laissera très peu de temps, et ensuite il ôtera la portion de l'ongle sur laquelle le fer sera imprimé, afin qu'il pose également partout, et qu'il ait son appui sur toute la rondeur du sabot, sans en excepter les talons. Manière d'assujettir le fer et les rivets. Dès que l'appui du fer sera tel qu'on le doit exiger, le maréchal l'assujettira. Il brochera d'abord deux clous, un de chaque côté ; après quoi, faisant poser le pied par terre, il verra s'il est dans une juste position, et il achèvera de le brocher. Les lames doivent être proportionnées à l'épaisseur de l'ongle et ne pas employer celles qui par leur volume font des ouvertures énormes, qui, outre qu'elles détruiraient la corne, presseraient le vif et le serreraient.



Le dernier maréchal-ferrant de notre commune de Grézolles s'appelait M. Joseph DOITRAND. Né en 1874 à Chalmazel, il décidait au début du siècle (entre 1900 et 1905) de venir s'installer à Grézolles pour y créer son entreprise de maréchal-ferrant. Il y rencontra sa femme Mme Marie PIAT et eurent deux enfants : Jean et Félix qui, à leur tour, créèrent en 1936 la société DOITRAND qui est dirigé aujourd'hui et depuis 1975, par M. Roland DOITRAND. M. Joseph DOITRAND exerça le métier de maréchal-ferrant jusque dans les années 50 ; il avait comme ouvrier M. Martial GERIN.



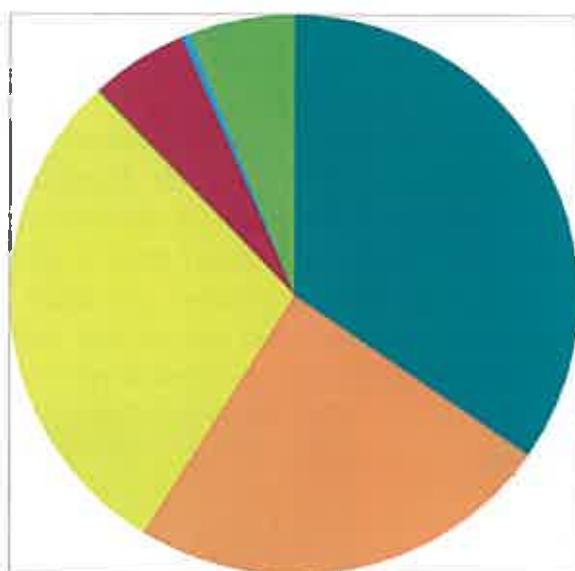
A découvrir sur le net et surtout à visiter Le Musée de la Maréchalerie et du Charron à Misy sur Yonne en Seine et Marne (77)

Notre chère énergie...

Nous assistons mois après mois, année après année à l'augmentation du coût de l'énergie par nos déplacements ou par le chauffage de nos habitations. Sans vraiment trouver de solution durable...

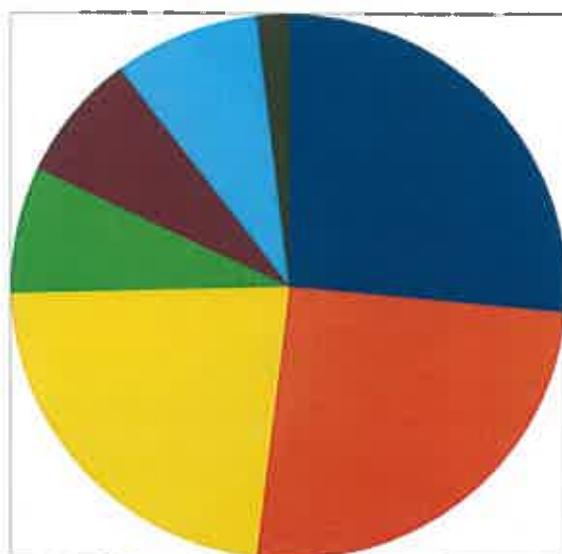
Quelles sont nos sources d'énergie mondiale ? Comment sont-elles vraiment utilisées ? Si le prix de l'énergie augmente, c'est en fait que la demande mondiale croît de 2% à 3% par an. Ceci est encore plus important dans les pays en forte croissance comme la Chine...

L'énergie vient de :



- pétrole
- gaz
- charbon
- solaire
- nucléaire
- éolienne
- hydroélectrique

... Et elle sert à :



- industrie
- transports
- résidentiel
- tertiaire (ou métier de services)
- agriculture
- produits d'origine pétrolière
- autres

Dans le monde, l'électricité représente en moyenne 17% de l'énergie consommée. Elle est produite pour les deux tiers à partir d'énergie fossile (charbon, gaz, pétrole, ...). Le plus gros consommateur est la Chine devant les U.S.A. En France, l'électricité représente 24% de l'énergie consommée et est produite à 90% par le nucléaire.

Finalement, dans le monde, tout repose sur des énergies fossiles et seulement 6,5% d'énergie est d'origine renouvelable. En 2011, « malgré la crise », la consommation électrique augmente de 3,5% et pour l'énergie totale de 3%.

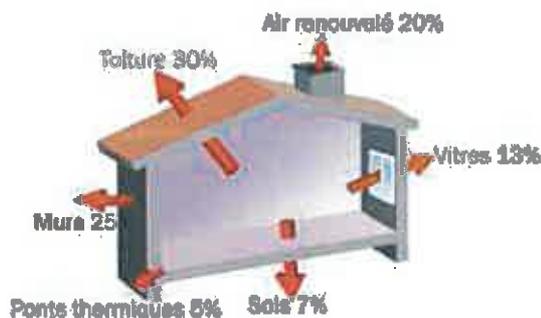
Pour nos déplacements ...

En campagne, la voiture ne se substituera jamais par les transports en commun. La voiture électrique est peut être une solution. Mais l'électricité qu'elle consomme provient à 90% du nucléaire. Où est l'écologie ? Même si les véhicules sont de plus en plus économiques, aujourd'hui faire 15 000 km, avec une voiture qui consomme 7 l de carburant pour 100km, et avec du carburant à 1,4 € au litre, cela revient à payer 1470 € ceci uniquement par le carburant, donc environ un mois de salaire moyen. Si le coût du carburant continu à augmenter, il faudra sans doute trouver des solutions comme restreindre les trajets, développer le covoiturage lorsque cela sera possible, ...

Pour nos habitations...

Il reste des progrès importants à faire pour ce qui concerne le chauffage et la consommation électrique. Si en construisant à neuf, on peut tout réfléchir, c'est beaucoup plus difficile en cas de rénovation.

Il est intéressant de rappeler qu'une maison a des pertes de chaleurs par :



La réglementation thermique 2012

Elle exige une consommation de 50 kw/m² et par an , pour l'énergie primaire (chauffage, eau chaude et ventilation) dans la construction d'habitations neuves.

Les appareils électroménagers ne sont pas comptés, ils peuvent représenter la moitié de la consommation électrique d'une maison. Entre un appareil classique et un appareil performant c'est encore plus de 50 % d'économie possible.

Après les premiers résultats, la consommation moyenne de l'habitat français se situe à un peu moins de 200 kw pour les maisons construite après l'année 2000 et un peu plus de 300 kW pour les logements plus anciens.

Isolation de toiture

Souvent facile à réaliser et peu coûteuse, il suffit de dérouler ou souffler un isolant dans les combes. Il faut compter par m² et pour 25 cm d'isolant 5 à 8 € avec la laine de verre ou 10 à 12€ avec de la ouate de cellulose.

Portes et fenêtres

Un double vitrage s'impose. Le budget est beaucoup plus conséquent. Comptez 500 à plus de 1000 € par une fenêtre standard. Aujourd'hui, la fenêtre est directement installée sur le cadre existant. Il est toutefois préférable de faire intervenir un professionnel. En habitation neuve, il faut un budget 10 à 20 000 €.

Les murs

Les matériaux et les méthodes contemporaines permettent aux murs d'une maison neuve d'être très performants. Les 3 techniques les plus isolantes, du moins cher au plus cher : l'ossature bois (avec 15 cm d'isolant au minimum), le béton cellulaire (de 37 cm ou mieux de 50 cm) ainsi que la brique monomur (de 37 cm ou 50 cm). En rénovation, l'isolation est toujours possible en ajoutant des isolants contre les murs intérieurs. Elle a pour inconvénient de réduire la surface habitable mais peut être facilement réalisée par soi-même. L'isolation par l'extérieur est beaucoup plus efficace car elle supprime tous les ponts thermiques. Elle consiste à fixer des plaques de polystyrène sur les murs et d'appliquer un crépis classique [un exemple à Grézolles : le mur nord de la maison de Madame Denton].

La ventilation

Une maison doit être la plus étanche possible à l'air ; cependant, une VMC (ventilation mécanique contrôlée) est obligatoire. Il est préférable d'installer une VMC hygro-réglable. Le mieux reste la VMC double flux qui récupère 80 à 90% des calories de l'air : l'air extrait croise dans un échangeur l'air neuf qui est soufflé dans les pièces à vivre et les chambres par des bouches spéciales. Il n'y a plus d'entrée d'air sur le haut des fenêtres.

Le top du top si l'on rajoute un puits canadien. L'air entrant passe dans une canalisation suffisamment longue enterrée à l'extérieur à un minimum d'1,5 mètre sous terre (car à cette profondeur le sol est à une température constante d'environ 12°C). Cela permet l'hiver de préchauffer l'air entrant et en été de rafraîchir la maison.

L'isolation du sol

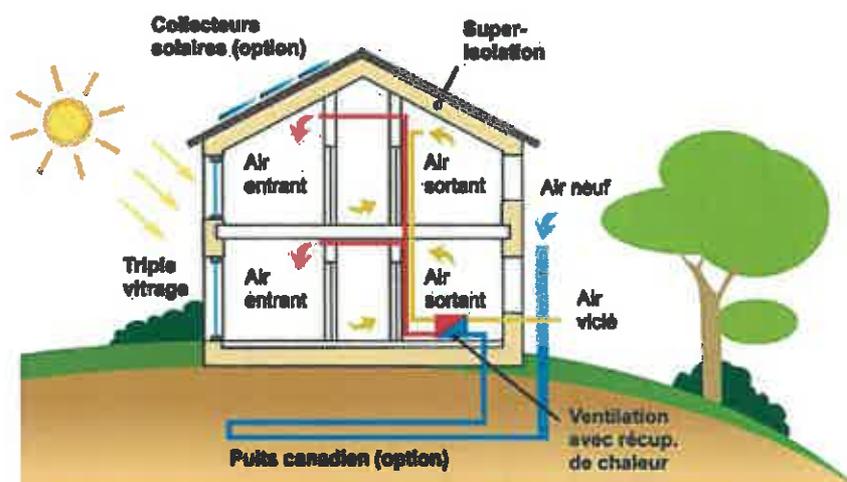
Le sol est facile à isoler par du polystyrène dur (type stirodur) avant la mise en place d'une chape liquide et du carrelage.

La réglementation thermique en 2020

La maison devrait produire plus d'énergie qu'elle ne consomme, elle devrait être donc bien isolée avec un chauffage performant et sans doute produire de l'électricité avec des panneaux photovoltaïques. Au coût d'installation actuel, il faut compter un retour sur investissement entre 8 et 10 ans. A Grézolles, Monsieur Bonnefond, avec une installation sur son toit de 3 kW crête, produit 3 000 kW par an. La maison idéale, afin de consommer le minimum de chauffage, possède

des baies vitrées très larges au Sud pour faire entrer la lumière et la chaleur, des panneaux solaires, une VMC double flux avec puits canadien, une isolation du toit et du plafond (minimum 30cm), pas ou un minimum d'ouverture du côté Nord, des vitres double vitrage, une isolation des murs (minimum 15cm).

Schéma d'une maison passive



Finalemnt ...

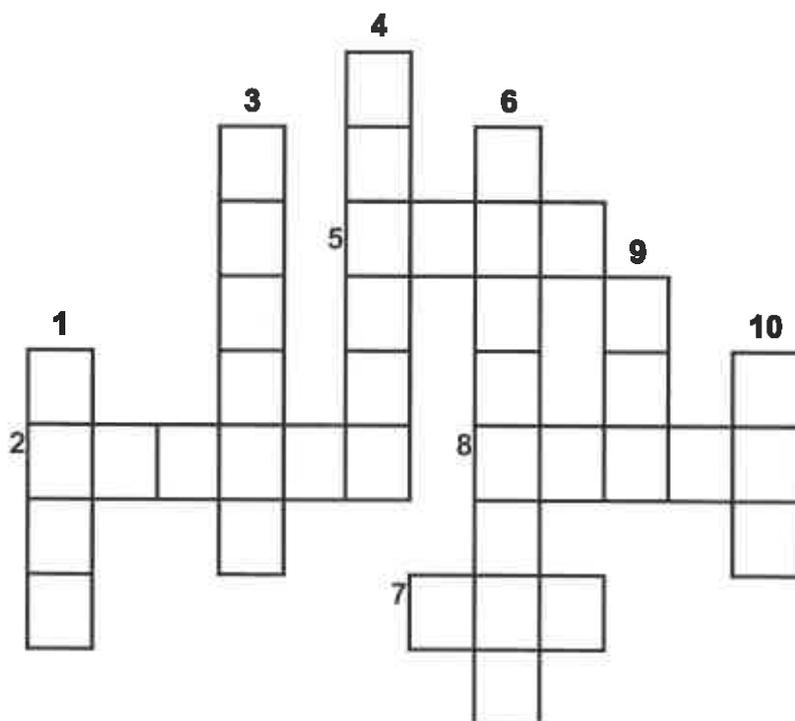
Aujourd'hui, il n'est pas encore possible de remplacer le pétrole et le nucléaire par des énergies plus respectueuses de l'environnement. Les énergies du futur, pas si nouvelles que cela, deviendront de plus en plus rentables au fur et à mesure de l'augmentation du prix des énergies fossiles, et ceci malgré la baisse des aides de l'Etat. Il faudra sans doute utiliser l'éolien en mer, le photovoltaïque sur tous les toits qui pourront en recevoir, la méthanisation des déchets agricoles et industriels, le bois... Nos modes de vie modernes nous poussent vers plus de confort. L'augmentation des prix de l'énergie est le principal facteur qui nous fera changer nos habitudes et être économes.

Alors à vos calembrettes, des améliorations sont toujours possibles dans les habitations, c'est une question de porte-monnaie. Pour vous aider à faire des choix et avoir des informations, l'association *Héliose* (qui n'est pas une entreprise commerciale) est de bons conseils ; elle organise des visites de maisons performantes, de systèmes de chauffage, de panneaux solaires et photovoltaïques.

Quelques chiffres :

En France, il y a 58 réacteurs nucléaires dans 19 centrales qui produisent 880 à 1500 MegaWatt. En 2012, le photovoltaïque d'une puissance de 3000 MW représente 0,52 % de la production. 8 à 10 m² de panneaux photovoltaïques produisent 1000 kW par an ; il faudrait couvrir 5000 km² pour produire toute l'électricité française. D'autre parle de 2 à 4 % du territoire français si on veut tenir compte d'un stockage nocturne. Une éolienne d'une puissance de 1000 kW, il en faut 200 à 1600 (selon les sources) pour remplacer un réacteur. Un foyer de 4 personnes consomme en moyenne entre 6000 et 7000 kW par an d'électricité.

Les associations croisent les mots...



1	Des dons réunis sous la houlette du président Henri Bourdelin.
2	Un nom bien choisi pour un club qui rassemble ses membres 2 fois par mois.
3	Si on rajoute « des fêtes » à ce mot, il nous vient de suite des images de spectacles avec plumes et belles dames.
4	Dans ce club, l'adresse est de mise.
5	Les statues grézolloises lui doivent beaucoup !
6	Il rassemble les jeunes pousses du ballon au pied !
7	Celui des écoles est particulièrement actif.
8	Ses membres regroupent les fédérations de Souternon et Grézolles.
9	Cette fois, c'est avec la main qu'il convient de tenir le ballon !
10	Son bureau change tous les ans et nous sommes tous concernés un jour ou l'autre.

Bon courage !

